



ACADÉMIE DE L'OMPI PROGRAMME DE FORMATION ET D'ENSEIGNEMENT

2013

**ACADÉMIE DE L'OMPI
PROGRAMME DE FORMATION
ET D'ENSEIGNEMENT**

2013

AVANT-PROPOS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

La propriété intellectuelle constitue l'un des plus anciens champs de la coopération internationale, lequel est devenu l'un des plus universels au cours de ces vingt dernières années. Tout indique que la valeur de la propriété intellectuelle ira en s'accroissant de manière exponentielle. Et ceci en raison de la place centrale qu'elle occupe dans la commercialisation, le transfert et l'exploitation des savoirs et de l'information, englobant un large éventail de droits: du droit des brevets, lesquels constituent la locomotive de l'investissement en matière de développement et de diffusion de l'innovation, au droit des marques, dessins et modèles industriels qui favorise l'évaluation des actifs et l'instauration d'un certain ordre sur le marché, en passant par le droit d'auteur qui vient en soutien au monde extraordinairement pluriel de la création et de la culture.

La fin du XIXe siècle a vu la création d'une organisation internationale destinée à promouvoir l'innovation, la créativité et le développement. En 1970, cette organisation a pris le nom d'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle. L'OMPI est une organisation spécialisée des Nations Unies, basée à Genève (Suisse). Elle compte 184 États membres.

L'Organisation couvre trois grands domaines d'activité. Premièrement, nous proposons des services au niveau de l'économie mondiale à travers différents systèmes de dépôt et d'enregistrement international: Système du Traité de coopération en matière de brevets (PCT), Système de Madrid concernant les marques, Système de La Haye concernant les dessins et modèles et Système de Lisbonne concernant les indications géographiques, ainsi que des services de règlement des différends proposés par le Centre d'arbitrage et de médiation de l'OMPI.

Deuxièmement, nous facilitons la mise au point de l'architecture juridique du système international de la propriété intellectuelle par les États membres.

Enfin, le troisième domaine très important d'activité touche au développement. C'est à ce niveau que s'inscrit l'Académie de l'OMPI. Créée en 1998, cette Académie constitue l'un des programmes de développement phares de l'Organisation et contribue en grande part aux activités de renforcement des capacités. La vision de l'OMPI en matière de développement est guidée par le Plan d'action pour le développement. Elle symbolise notre engagement à placer le développement au cœur de chaque programme de l'Organisation.

Il convient d'agir sur quatre fronts si nous voulons que chaque pays s'implique de manière constructive dans le système international de la propriété intellectuelle: les stratégies nationales en matière d'innovation et de propriété intellectuelle, les cadres réglementaires axés sur le développement, l'infrastructure technique et institutionnelle et le renforcement des capacités. C'est sur ce dernier aspect que l'Académie de l'OMPI a un rôle primordial à jouer.

À une époque où l'information n'a jamais été aussi prolifique, il est absolument indispensable de recourir à la notion de ce que le monde de l'entreprise appelle "la valeur ajoutée". C'est pourquoi l'Académie de l'OMPI ne se concentre pas uniquement sur l'information, mais s'intéresse également à la création de savoirs. Dans les quatre programmes proposés, nous voulons que les participants puissent enrichir leur propre expérience, guidés en cela par des spécialistes de la propriété intellectuelle qui savent comment exploiter cette dernière pour stimuler l'innovation, la créativité et le développement. Ces échanges à un niveau élevé et une approche empirique et dynamique permettront aux participants d'acquérir des connaissances spécialisées, et ce qui est plus important encore, la capacité à mettre en pratique les savoirs ainsi acquis afin de créer de la valeur ajoutée dans notre monde actuel fondé sur la technologie et organisé en réseau.



Francis Gurry
Director General

PRÉFACE

La mission de l'Académie de l'OMPI est d'aider les pays en développement, les pays les moins avancés et les pays en transition à renforcer leurs capacités en matière de propriété intellectuelle et concerne un large éventail de parties prenantes (administrations nationales de la propriété intellectuelle, décideurs, diplomates, pouvoir judiciaire, universitaires, praticiens de la propriété intellectuelle, étudiants et sociétés de gestion collective du droit d'auteur et des droits connexes).

Pour s'acquitter de sa mission, l'Académie de l'OMPI offre de nombreuses possibilités de formation qui s'articulent autour de cinq axes principaux.

Le programme de perfectionnement professionnel offre chaque année quelque 20 cours à l'intention des professionnels de la propriété intellectuelle et autres parties prenantes concernées dans divers domaines de la propriété intellectuelle. Ces cours sont organisés en collaboration avec un certain nombre d'institutions de propriété intellectuelle partenaires dans toutes les régions.

Le programme d'enseignement à distance offre chaque année trois cours de niveau général et plus de 10 cours de niveau avancé sur des thèmes élémentaires ou nouveaux en rapport avec la propriété intellectuelle, par l'intermédiaire d'une plate-forme informatique spécialisée et d'un réseau de quelque 90 formateurs répartis dans le monde entier.

Le programme des établissements universitaires offre chaque année un nombre limité de bourses d'études à des diplômés qualifiés qui sont issus de pays en développement, de PMA ou de pays en transition et qui sont inscrits aux sept cours de maîtrise en droit de la propriété intellectuelle actuellement proposés par l'Académie de l'OMPI, en collaboration avec sept établissements universitaires sélectionnés. Ce programme offre également des possibilités de formation de courte durée pour les universitaires évoluant dans le domaine de la propriété intellectuelle.

Le programme de formation des cadres offre, moyennant le paiement d'une taxe, un cours intensif de trois jours sur la propriété intellectuelle conçu spécialement pour les responsables, cadres dirigeants et entrepreneurs œuvrant dans le domaine de la propriété intellectuelle.

Le programme des cours d'été de l'OMPI comprend un cours de formation de deux semaines qui est offert chaque année dans huit à 10 pays, à l'intention des jeunes professionnels et des étudiants œuvrant dans le domaine de la propriété intellectuelle.

La présente publication présente un catalogue de toutes les possibilités de formation prévues qui seront offertes par l'Académie de l'OMPI en 2013 dans le cadre de chacun des cinq programmes. On y trouvera des informations sur les modalités d'admission, les formalités et les délais d'inscription, le processus de sélection, ainsi que les voyages et autres dispositions administratives pour les participants retenus. On trouvera également dans cette publication un descriptif détaillé du contenu de chaque cours, module d'apprentissage à distance ou programme de maîtrise, ainsi que des indications sur les langues dans lesquelles sont actuellement dispensés les différents cours, modules et programmes de maîtrise.

TABLE DES MATIÈRES

PROGRAMME DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL		7
Informations générales		8
1. Cours de formation avancé sur la documentation et l'information en matière de brevets organisé par l'OMPI et l'Office autrichien de brevets à l'intention des examinateurs de brevets, Vienne, Autriche		10
2. Cours de formation de niveau avancé sur la recherche et l'examen en matière de brevets organisé par l'OMPI et l'Office allemand des brevets et des marques, Munich, Allemagne		11
3. Cours de formation sur la propriété industrielle organisé par l'OMPI et l'INPI, Lisbonne, Portugal		12
4. Cours de formation sur la recherche et l'examen en matière de brevets organisé par l'OMPI et l'OMPIC, Casablanca, Maroc		13
5. Cours de formation sur la recherche et l'examen en matière de brevets organisé par l'OMPI et l'ARST, Le Caire, Égypte		14
6. Cours de formation pratique de niveau avancé sur l'examen des marques organisé par l'OMPI et l'OEPM à l'intention des pays d'Amérique latine, Madrid, Espagne		15
7. Cours de formation de niveau avancé sur les aspects légaux, administratifs et économiques de la propriété industrielle organisé par l'OMPI et le CEIPI, Strasbourg, France		16
8. Cours de formation sur les marques organisé par l'OMPI et l'Office de la propriété industrielle de la République tchèque, Prague, République Tchèque		17
9. Cours de formation sur la propriété industrielle organisé par l'OMPI et l'INPI, Paris, France		18
10. Cours de formation sur l'examen des demandes de brevet dans le domaine des inventions pharmaceutiques organisé par l'OMPI et l'Office des brevets d'Israël, Jérusalem, Israël		19
11. Cours de formation sur la propriété industrielle organisé par l'OMPI et l'Institut fédéral de la propriété intellectuelle à l'intention des décideurs, Berne, Suisse		20
12. Cours de niveau avancé sur la propriété intellectuelle organisé par l'OMPI et l'OMC à l'intention des représentants des pouvoirs publics, Genève, Suisse		21
13. Cours de formation sur l'examen des brevets organisé par l'OMPI à l'intention des pays d'Amérique latine		23
14. Atelier exécutif sur l'application des techniques de gestion dans le domaine des prestations de services en matière de propriété intellectuelle organisé par l'OMPI et l'OPIC, Ottawa, Canada		24
15. Cours de formation sur la gestion collective du droit d'auteur et des droits connexes organisé par l'OMPI et l'ONDA, Alger, Algérie		25
16. Cours de formation sur le droit d'auteur et les droits connexes organisé par l'OMPI et la Finlande, Helsinki, Finlande		26
17. Cours de formation sur le droit d'auteur et les droits connexes organisé par l'OMPI et la France, Paris, France		28
18. Cours de formation sur la gestion collective du droit d'auteur et des droits connexes organisé par l'OMPI et la SGAE, Madrid, Espagne		29
19. Cours de formation sur le droit d'auteur et les droits connexes organisé par l'OMPI et le BCC, Londres, Royaume-Uni		30
20. Cours de niveau avancé sur la propriété industrielle dans l'économie mondiale organisé par l'OMPI et la Suède, Stockholm, Suède		32
21. Cours de formation sur les brevets organisé par l'OMPI et l'Office norvégien de la propriété industrielle, Oslo, Norvège		34
22. Séminaire de l'OMPI sur des questions de propriété intellectuelle à l'intention des diplomates, Genève, Suisse (deux séminaires)		35
23. Colloque juridique sur les droits de propriété intellectuelle organisé par l'OMPI et l'Office des brevets et des marques des États-Unis d'Amérique, Washington, États-Unis d'Amérique		36

PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT À DISTANCE**37**

Informations générales	38
1. Introduction à la propriété intellectuelle (DL-001)	41
2. Cours sur le Traité de coopération en matière des brevets (PCT): introduction générale (DL-101-PCT)	43
3. Cours général sur la propriété intellectuelle (DL-101)	45
4. Cours avancé sur le droit d'auteur et les droits connexes (DL-201)	47
5. Cours avancé sur le commerce électronique et la propriété intellectuelle (DL-202)	49
6. Cours avancé sur la biotechnologie et la propriété intellectuelle (DL-204)	51
7. Introduction au système UPOV de protection des obtentions végétales (DL-205)	53
8. Cours sur les brevets (DL-301)	55
9. Cours sur les marques, dessins et modèles industriels et indications géographiques (DL-302)	57
10. Cours sur la procédure d'arbitrage et de médiation en vertu des règlements de l'OMPI (DL-317)	59
11. Cours sur la recherche d'informations en matière de brevets (DL-318)	61
12. Cours sur les principes applicables à la rédaction des demandes de brevet (DL-320)	63
13. Cours avancé sur la gestion de la propriété intellectuelle dans l'industrie du livre (DL-401)	65
14. Cours sur la gestion de la propriété intellectuelle (DL-450)	67
15. Cours pilote: Économie de la propriété intellectuelle et innovation (en préparation jusqu'en 2014)	69
16. Cours pilote: Propriété intellectuelle et santé publique (en préparation jusqu'en 2014)	69
17. Cours pilote: Propriété intellectuelle et savoirs traditionnels (en préparation jusqu'en 2014)	69
18. Programme commun de spécialisation en propriété intellectuelle s'inscrivant dans le cadre du programme d'enseignement à distance, organisé par l'Académie mondiale de l'OMPI et l'Université d'Afrique du Sud (UNISA)	69

PROGRAMME DES ÉTABLISSEMENTS UNIVERSITAIRES**71**

Informations générales	72
1. Master en droit de la propriété intellectuelle (MPI), proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI, l'Université africaine et l'Organisation régionale africaine de la propriété intellectuelle (ARIPO)	73
2. Master en droit de la propriété intellectuelle (MPI), proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI et l'Université australe	74
3. Cours de master en droit de la propriété intellectuelle proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI et l'Université de technologie du Queensland (QUT)	75
4. Cours de master en droit de la propriété intellectuelle proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI et l'Université nationale de Séoul (SNU)	76
5. Programme de master (LLM) en droit de la propriété intellectuelle, proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI et l'Université de Turin	77
6. Cours de master en droit de propriété intellectuelle proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI, le Centre de formation Denis Ekani de l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI) et la Faculté des sciences juridiques et politiques de l'Université de Yaoundé II (UY II)	78
7. Cours intensif sur la propriété intellectuelle et l'entrepreneuriat commercial, Université d'Haïfa	80
8. Colloque OMPI-OMC à l'intention des enseignants de droit de la propriété intellectuelle	81

PROGRAMME DE FORMATION DES CADRES

83

Informations générales	84
Contexte	84
Groupes cibles	84
Méthodologie	84
Contenu	85
Bénéfices attendus	85
Frais d'inscription	86
Frais de transport et de séjour	86
Lieu et dates	86

PROGRAMME DES COURS D'ÉTÉ

87

Informations générales	88
1. Cours d'été OMPI-Thaïlande sur la propriété intellectuelle, Bangkok, mai 2013	89
3. Cours d'été OMPI-Singapour sur la propriété intellectuelle, ville de Singapour, juin 2013	89
4. Cours d'été OMPI-UNIGE sur la propriété intellectuelle, Genève, juin 2013	89
5. Cours d'été OMPI-Corée sur la propriété intellectuelle, Daejeon, juillet 2013	89
6. Cours d'été OMPI-Russie sur la propriété intellectuelle, Saint-Petersbourg, juillet 2013	89
7. Cours d'été OMPI-Ukraine sur la propriété intellectuelle, Odessa, juillet 2013	89
8. Cours d'été OMPI-États-Unis d'Amérique sur le droit d'auteur, Washington D.C., juillet 2013	89
9. Cours d'été OMPI-Mexique sur la propriété intellectuelle, ville de Mexico, juillet 2013	89
10. Cours d'été avancé OMPI-Afrique du Sud sur la propriété intellectuelle et le transfert de technologie, Port Elizabeth, novembre 2013	89

ACADÉMIE DE L'OMPI
PROGRAMME DE PERFECTIONNEMENT
PROFESSIONNEL

2013

PROGRAMME DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL

Informations générales

Le programme de perfectionnement professionnel de l'Académie de l'OMPI offre, chaque année, quelque 20 cours de formation pour les participants issus de pays en développement (y compris de PMA) et de pays en transition. Ces cours sont organisés avec un certain nombre de partenaires, y compris des offices nationaux de la propriété intellectuelle.

Les cours prévus qui se tiendront en 2013 sont décrits dans les pages suivantes. Pour chaque cours, des informations sont données sur le contenu, le groupe cible, la langue utilisée, le lieu et la durée du cours. En ce qui concerne les dates exactes auxquelles ces cours seront dispensés, celles-ci seront communiquées plus tard dans l'année.

Le paragraphe qui suit contient des informations sur les modalités d'inscription, ainsi que sur les déplacements et l'hébergement, la couverture médicale, les visas ainsi que d'autres questions concernant les candidats retenus.

Conditions préalables

Avant de postuler aux cours de formation dispensés dans le cadre du programme de perfectionnement professionnel, les candidats devront avoir suivi le cours d'enseignement à distance (DL-101) Cours général sur la propriété intellectuelle et réussi l'examen.

Les candidats peuvent s'inscrire au cours DL-101 via le site Internet de l'Académie de l'OMPI www.wipo.int/academy. Les candidats qui n'ont pas accès à Internet peuvent demander à l'Académie de l'OMPI de leur fournir le CD-ROM du cours DL-101. Les candidats doivent avoir une connaissance pratique de la langue dans laquelle le cours est dispensé (voir la liste ci-dessous).

Modalités d'inscription

Pour les représentants des pouvoirs publics, le formulaire de candidature devra être approuvé par le directeur général de l'office ou le haut fonctionnaire du ministère concerné. Les sections 10 et 11 de ce formulaire devront faire l'objet d'une attention spéciale et devront être complétées correctement: le candidat devra préciser clairement ses objectifs et ses attentes vis-à-vis de la formation. Les candidats devront soumettre leurs formulaires à l'Académie de l'OMPI à l'adresse électronique pdp@wipo.int avant le 15 février 2013.

Une photographie récente du candidat devra être jointe audit formulaire.

Le formulaire de candidature est disponible en format Adobe PDF et MS Word sur le site Web de l'Académie, à l'adresse suivante: www.wipo.int/academy.

Sélection des candidats

Les candidats sont directement sélectionnés et prévenus par l'OMPI. Les informations relatives aux déplacements et à d'autres dispositions administratives sont également communiquées directement aux candidats retenus.

Assurance maladie

Les participants aux cours de deux semaines ou plus seront couverts par une assurance maladie souscrite par l'OMPI pour la période de formation concernée. Les informations relatives aux prestations de cette assurance seront envoyées aux candidats sélectionnés.

PROGRAMME DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL

Examen médical

Les candidats sélectionnés pour une formation de deux semaines ou plus devront subir un examen médical qui devra confirmer leur bonne santé. Cet examen médical devra être pratiqué par un médecin reconnu par l'ONU, dans le pays du candidat. L'OMPI informera les candidats sélectionnés de la nécessité de passer cet examen médical par l'intermédiaire du bureau du PNUD.

Visas

En matière de visas, compte tenu des exigences très strictes des pays dans lesquels sont organisés les cours ou les séminaires, seuls les candidats sélectionnés ayant obtenu préalablement tous les visas requis seront autorisés à voyager.

Frais de déplacement et d'hébergement

Les frais de déplacement et d'hébergement seront pris en charge par l'OMPI et/ou par les gouvernements ou les organismes participant avec l'OMPI à l'organisation de la formation. Les stagiaires percevront une indemnité journalière pour couvrir leurs frais d'hôtel et de repas. Dans certains cas, cette indemnité pourra être partiellement remplacée par un hébergement et/ou des repas gratuits.

Évaluation

À la fin de chaque cours, les participants doivent remplir un questionnaire d'évaluation établi par l'OMPI. Leurs réponses seront traitées en toute confidentialité. Elles permettront à l'OMPI d'évaluer les différents cours afin de les améliorer et de les enrichir à l'avenir.

Assiduité

La présence aux cours est obligatoire. L'OMPI se réserve le droit de mettre fin à la formation des stagiaires qui ne respecteraient pas cette obligation.

Personnes accompagnantes

Les participants sont priés de ne pas se faire accompagner. L'OMPI n'assumera aucune formalité administrative et ne prendra à sa charge aucun frais (voyage, séjour, visa, assurance, etc.) pour toute personne accompagnant un participant. En outre, les dispositions prises par l'OMPI et/ou les institutions hôtes ne concernent que les participants.

Attestation

Un certificat de participation sera remis à tous les participants à l'issue de chaque programme de formation.

PROGRAMME DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL

1. Cours de formation avancé sur la documentation et l'information en matière de brevets organisé par l'OMPI et l'Office autrichien de brevets à l'intention des examinateurs de brevets, Vienne, Autriche

Description

Ce cours de formation à l'intention des examinateurs de brevets est organisé en coopération avec l'Office autrichien des brevets.

Contenu et structure

- Procédure de délivrance et d'enregistrement des brevets et des modèles d'utilité en Autriche
- Conditions à remplir pour l'enregistrement et la protection des topographies de semi-conducteurs
- Classification CIB ECLA
- Questions récentes concernant les licences obligatoires pour des produits pharmaceutiques, mise en œuvre de la Déclaration de Doha dans la Communauté européenne et l'Accord sur les ADPIC
- L'étape d'invention dans le domaine des brevets, et étude de quelques exemples
- Le PCT et l'Office autrichien des brevets
- Le traitement électronique des données dans la gestion des brevets
- La présentation uniforme des données bibliographiques figurant dans les documents de brevet, à l'aide des codes INID
- Les services d'information: bibliothèque, centre d'information, registres, demandes d'information dans les domaines juridique et technique, recherche sur l'état de la technique, commentaires sur la brevetabilité
- Présentation générale des bases de données des brevets aux fins de la recherche en ligne
- Base de données de l'Office européen des brevets, démonstration du fonctionnement de la base de données EPOQUE
- Bases de données contenant des informations autres que les brevets, exemples pratiques, liens utiles
- Système de gestion de la qualité dans les techniques de groupes
- Certificats complémentaires de protection (CCP) pour les brevets dans le domaine des produits pharmaceutiques et des pesticides
- Inventions mises en œuvre par ordinateur: analyse d'exemples concrets, liens utiles
- Inventions dans le domaine de la biotechnologie

Groupe cible

Examineurs de brevets.

Langue

Anglais.

Lieu et durée

Office autrichien des brevets, Vienne, Autriche, deux semaines.

Période prévue

Second semestre.

PROGRAMME DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL

2. Cours de formation de niveau avancé sur la recherche et l'examen en matière de brevets organisé par l'OMPI et l'Office allemand des brevets et des marques, Munich, Allemagne

Description

Ce cours de formation à l'intention des examinateurs de brevets est organisé en collaboration avec l'Office allemand des brevets et des marques.

Contenu et structure

- Missions et organisation de l'Office allemand des brevets et des marques
- Procédure de délivrance des brevets et conditions requises pour cette délivrance
- CIB
- Traitement des demandes de brevet avant le dépôt de la requête en examen
- Services d'information en matière de brevets destinés au public
- Information et documentation relatives aux brevets à l'Office allemand des brevets et des marques
- Recherche en matière de brevets
- Examen en matière de brevets
- Formation individuelle
- Études de cas

Groupe cible

Examineurs de brevets.

Langue

Anglais.

Lieu et durée

Office allemand des brevets et des marques, Munich, Allemagne, une semaine.

Période prévue

Second semestre.

PROGRAMME DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL

3. Cours de formation sur la propriété industrielle organisé par l'OMPI et l'INPI, Lisbonne, Portugal

Description

Ce cours de formation est organisé en coopération avec l'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI).

Contenu et structure

- Brevets et modèles d'utilité: conventions régionales; procédures d'examen; procédures de gestion; recours, litiges
- Dessins et modèles industriels: conditions de protection; différences entre les dessins et modèles industriels, relations avec d'autres droits de propriété intellectuelle; procédures applicables à l'octroi de la protection nationale, européenne et internationale; litiges et cas pratiques
- Gestion et application des droits: législation, application des droits et recours administrés par l'Union européenne; collaboration avec l'INPI/IGAE
- Marques: examen en vue d'une inscription au registre national; système d'enregistrement international des marques; base de données nationale
- Cas pratiques
- Objectifs et rôle du service de documentation dans le domaine de la propriété intellectuelle
- Gestion de la littérature et de la documentation dans le domaine de la propriété intellectuelle: publication d'un catalogue, bulletin de la propriété industrielle, mise en place d'une bibliothèque numérique

Groupe cible

Examineurs de brevets et fonctionnaires du ministère concerné.

Langue

Portugais.

Lieu et durée

INPI, Lisbonne, Portugal, deux semaines.

Période prévue

Second semestre.

PROGRAMME DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL

4. Cours de formation sur la recherche et l'examen en matière de brevets organisé par l'OMPI et l'OMPIC, Casablanca, Maroc

Description

Ce cours de formation est organisé en coopération avec l'Office marocain de la propriété industrielle et commerciale (OMPIC).

Contenu et structure

- Missions et organisation de l'OMPIC
- Recherche sur l'état de la technique
- Traitement des demandes d'enregistrement de marques et de dessins ou modèles industriels
- Documentation et information en matière de brevets
- Services d'information: bibliothèque, centre d'information, registres, demandes d'information dans les domaines juridique et technique
- Commentaires sur la brevetabilité
- Présentation générale des bases de données relatives aux brevets aux fins de la recherche en ligne

Groupe cible

Examineurs de brevets.

Langue

Arabe.

Lieu et durée

OMPIC, Casablanca, Maroc, deux semaines.

Période prévue

Premier semestre.

PROGRAMME DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL

5. Cours de formation sur la recherche et l'examen en matière de brevets organisé par l'OMPI et l'ARST, Le Caire, Égypte

Description

Ce cours de formation est organisé en coopération avec l'Académie de recherche scientifique et technique (ARST).

Contenu et structure

- Organisation et gestion de l'Office des brevets
- Examen juridique et technique des demandes de brevet
- Utilisation des ordinateurs, des CD-ROM et des bases de données dans la préparation des recherches
- La propriété intellectuelle et l'incidence des conventions internationales
- La classification et l'indexation des documents de brevet
- Recherche de documents de brevet et d'informations concernant l'état de la technique

Groupe cible

Examineurs de brevets.

Langue

Arabe.

Lieu et durée

Académie de recherche scientifique et technique, Le Caire, Égypte, deux semaines.

Période prévue

Premier semestre.

PROGRAMME DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL

6. Cours de formation pratique de niveau avancé sur l'examen des marques organisé par l'OMPI et l'OEPM à l'intention des pays d'Amérique latine, Madrid, Espagne

Description

Ce cours de formation est organisé en coopération avec l'Office espagnol des brevets et des marques (OEPM).

Contenu et structure

- Office espagnol des brevets et des marques (OEPM): Missions et organisation, activités internationales; services d'information du public; publications, en particulier publications des marques et présentation du fonctionnement des bases de données
- Modèle de l'Office de la propriété industrielle autonome
- Activités internationales de l'OEPM
- Missions et organisation des services de dessins et modèles industriels et de brevets de l'OEPM
- Les marques dérivées et les autres formes de protection
- Les dénominations génériques
- Cause de nullité et de déchéance des signes distinctifs
- Questions relatives à la similitude des marques
- Classification internationale des produits et des services (classification de Nice)
- Classification internationale des éléments figuratifs des marques (classification de Vienne)
- Démonstration de la base de données de l'OEPM
- Système de production et d'exploitation des données de l'OEPM
- Mission et organisation du Service des informations techniques de l'OEPM
- Activités de diffusion de l'information de l'OEPM
- Services d'information du public fournis par l'OEPM, et publications, en particulier, publications relatives aux marques
- Les voies de recours contre les décisions de l'administration en matière de signes distinctifs; les recours administratifs et les recours contentieux administratifs; et la procédure d'annulation
- Débats sur les critères jurisprudentiels appliqués à l'examen relatif au fond des demandes d'enregistrement de marques

Groupe cible

Examineurs de marques.

Langue

Espagnol.

Lieu et durée

OEPM, Madrid, Espagne, une semaine.

Période prévue

Second semestre.

PROGRAMME DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL

7. Cours de formation de niveau avancé sur les aspects légaux, administratifs et économiques de la propriété industrielle organisé par l'OMPI et le CEIPI, Strasbourg, France

Description

Ce cours de formation est organisé en coopération avec le Centre d'études internationales de la propriété intellectuelle (CEIPI).

Contenu et structure

- Le droit des brevets et sa contribution à l'innovation en Europe
- L'utilisation des éléments de flexibilité dans le droit international de la propriété intellectuelle et son développement
- Exposé de l'Office national français des brevets
- Exposé de l'Office européen des brevets et procédure de délivrance des brevets européens
- Propriété intellectuelle, agriculture et sécurité alimentaire mondiale
- La marque communautaire et l'Office de l'harmonisation dans le marché intérieur
- Dispositions relatives à la propriété intellectuelle dans les accords de libre-échange
- Propriété intellectuelle et développement: perspective économique
- Le rôle de la propriété intellectuelle et le renforcement des capacités de production locales en matière de production et de fourniture de médicaments
- Protection des indications géographiques: opportunités de développement
- Innovation pharmaceutique, santé publique et droit de la propriété intellectuelle
- Propriété intellectuelle et droits de l'homme: incidences sur le développement
- Propriété intellectuelle et développement durable
- Droit d'auteur et accès au savoir: enjeux de la numérisation et de la publication en libre accès
- Gestion collective du droit d'auteur et des droits connexes: perspective économique
- Comprendre le rôle essentiel des droits sur les dessins et modèles pour le développement
- Savoirs traditionnels, mise au point de nouveaux médicaments et délivrance de brevets
- Le domaine public et son rôle essentiel pour la créativité et l'innovation
- ADPIC: règlement d'application, règlement des litiges et développement
- Accord commercial de lutte contre la contrefaçon (ACTA), règles internationales sur la propriété intellectuelle
- Questions d'application relatives au développement
- Propriété intellectuelle, changement climatique et accès aux technologies vertes

Groupe cible

Hauts fonctionnaires du ministère concerné.

Langue

Anglais et français, avec interprétation simultanée.

Lieu et durée

CEIPI, Université Robert Schuman, Strasbourg, France, deux semaines.

Période prévue

Premier semestre.

PROGRAMME DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL

8. Cours de formation sur les marques organisé par l'OMPI et l'Office de la propriété industrielle de la République tchèque, Prague, République Tchèque

Description

Ce cours de formation est organisé en coopération avec l'Office de la propriété industrielle de la République tchèque.

Contenu et structure

- Présentation des activités de l'Office de la propriété industrielle de la République tchèque (IPO-CZ)
- Informations générales sur la coopération internationale à l'IPO-CZ
- Formation au département des affaires juridiques et internationales
- Formation au département administratif et à l'office récepteur (OPI)
- Formation au département des dessins et modèles industriels
- Formation au département des marques
- Formation à la section des procédures de litige
- Formation au département des recours
- Formation complémentaire dans les départements respectifs par spécialisation
- Formation individuelle

Groupe cible

Examineurs de marques.

Langue

Anglais.

Lieu et durée

Office national de la propriété industrielle, Prague, République Tchèque, deux semaines.

Période prévue

Premier semestre.

PROGRAMME DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL

9. Cours de formation sur la propriété industrielle organisé par l'OMPI et l'INPI, Paris, France

Description

Ce cours de formation est organisé en coopération avec l'Institut national de la propriété intellectuelle (INPI).

Contenu et structure

- Présentation des tâches et de la mission de l'INPI
- Présentation du Service des marques et des dessins et modèles industriels: procédures d'examen, examen d'une requête en opposition
- Centre de documentation et d'information: bibliothèque, base de données (JURINPI), l'INPI sur Internet, et les CD-ROM
- Droit d'auteur et droits connexes
- Services de l'INPI à l'intention du public
- Service des brevets: résumé des procédures, définition du rôle des ingénieurs
- Services des douanes
- Politique régionale de l'INPI
- Recherche d'un équilibre entre le transfert de technologie et les clauses principales du contrat de transfert de technologie en France

Groupe cible

Administrateurs d'offices de la propriété intellectuelle.

Langue

Français.

Lieu et durée

INPI, Paris, France, deux semaines.

Période prévue

Premier semestre.

10. Cours de formation sur l'examen des demandes de brevet dans le domaine des inventions pharmaceutiques organisé par l'OMPI et l'Office des brevets d'Israël, Jérusalem, Israël

Description

Ce cours de formation est organisé en coopération avec l'Office des brevets d'Israël.

Contenu et structure

- Présentation de l'Office des brevets d'Israël (ILPO)
- Fonctions du département de l'administration des brevets par rapport aux examinateurs de brevets
- Le système des brevets en Israël
- Rencontre avec l'équipe d'examineurs dans le domaine pharmaceutique
- Nouveauté, activité inventive, clarté et caractère suffisant dans le domaine pharmaceutique
- Types de revendications
- Présentation de bases de données en ligne gratuites
- Stratégies de recherche dans le domaine pharmaceutique
- Examen d'une demande de brevet et établissement d'un rapport d'examen
- Méthode de traitement des questions concernant les revendications en Israël
- Renouvellement continu: la lutte acharnée entre les génériques et l'éthique
- Registre des médicaments d'Israël
- Savoirs traditionnels – évolution des mentalités
- Le rôle des ordres de prolongation dans les brevets pharmaceutiques
- Décisions judiciaires dans le domaine pharmaceutique
- Posologie
- Le polymorphe disparaissant
- Visite d'une société pharmaceutique

Groupe cible

Examineurs de brevets.

Langue

Anglais.

Lieu et durée

Office des brevets d'Israël, Jérusalem, Israël, deux semaines.

Période prévue

Second semestre.

PROGRAMME DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL

11. Cours de formation sur la propriété industrielle organisé par l'OMPI et l'Institut fédéral de la propriété intellectuelle à l'intention des décideurs, Berne, Suisse

Description

Ce cours de formation est organisé en coopération avec l'Institut fédéral de la propriété intellectuelle (IPI) de la Suisse à l'intention des décideurs.

Contenu et structure

- Présentation de la division des marques
- Procédure d'enregistrement national
- Examen des marques nationales, introduction
- Examen des marques internationales
- Examen des marques nationales: présentation des outils de travail et exemples pratiques
- Procédures d'opposition
- Indications géographiques et emblèmes
- Services clients et partenariats
- Procédure de l'administration nationale des brevets, de la demande à l'octroi
- Rôle des offices nationaux de la propriété intellectuelle et de l'innovation
- Première partie, travaux pratiques: projet de concept national de la propriété intellectuelle pour les PME
- Deuxième partie, travaux pratiques: projet de concept national de la propriété intellectuelle pour les PME
- Le système du droit d'auteur en Suisse
- Recherche de marque professionnelle
- Directives en matière de marques
- Recherches dans les bases de données et les registres
- Rôle des conseils en brevets en tant que partenaires de l'IPI
- Procédure relative aux brevets européens et au PCT
- La protection des dessins et modèles en général
- Droit des brevets
- Savoirs traditionnels et folklore / biodiversité
- Petites et moyennes entreprises
- Visite

Groupe cible

Décideurs.

Langue

Anglais.

Lieu et durée

IPI, Berne, Suisse, trois semaines.

Période prévue

Premier semestre.

PROGRAMME DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL

12. Cours de niveau avancé sur la propriété intellectuelle organisé par l'OMPI et l'OMC à l'intention des représentants des pouvoirs publics, Genève, Suisse

Description

L'OMPI et l'OMC organisent en coopération un cours de niveau avancé de deux semaines pour les hauts fonctionnaires travaillant dans le domaine de la propriété intellectuelle, et en particulier, pour les représentants des pouvoirs publics des pays en développement et des pays en transition.

Contenu et structure

- Présentation générale de la loi et de la politique internationale en matière de propriété intellectuelle
- Le rôle de la propriété intellectuelle sur le développement économique
- Visite de la bibliothèque de l'OMPI et rencontre avec les fonctionnaires de l'OMPI
- Droit d'auteur, le paysage international d'aujourd'hui: dimensions juridiques et politiques et questions de développement
- La souplesse du droit d'auteur
- Marques et dessins et modèles industriels: le paysage international d'aujourd'hui: dimensions juridiques et politiques et questions de développement
- Indications géographiques: le paysage international d'aujourd'hui: dimensions juridiques et politiques et questions de développement
- Brevets: le paysage international d'aujourd'hui: dimensions juridiques et politiques et questions de développement
- La propriété intellectuelle et la santé publique: le paysage international d'aujourd'hui
- Options et stratégies concernant les aspects liés au commerce de l'accord sur les droits de la propriété intellectuelle (ADPIC) et l'accès à la médecine: situation actuelle
- Règlement des litiges de l'OMC et l'accord sur les ADPIC
- Protection des obtentions végétales dans l'Union internationale pour la protection des nouvelles obtentions végétales
- La propriété intellectuelle et la politique de concurrence
- La propriété intellectuelle et les ressources génétiques: Savoirs traditionnels et folklore: Le paysage international actuel et les ressources à venir
- Relations entre l'accord sur les ADPIC et la Convention sur la diversité biologique, la protection des savoirs traditionnels et le folklore, dernières évolutions à l'OMC
- Propriété intellectuelle, commerce électronique, litiges relatifs aux noms de domaines d'Internet et le Centre d'arbitrage et de médiation de l'OMPI
- Propriété intellectuelle et transfert de technologie et concession de licences
- Mise en application de la propriété intellectuelle: dimensions juridiques et politiques et questions relatives au développement de la propriété intellectuelle
- Propriété intellectuelle et changement climatique
- Sources primaires et ressources d'informations dans le domaine de la propriété intellectuelle

Groupe cible

Hauts fonctionnaires gouvernementaux déjà familiarisés avec les bases de la propriété intellectuelle via les programmes d'enseignement à distance dispensés par l'OMPI ou l'OMC.

Langue

Anglais.

Lieu et durée

PROGRAMME DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL

Ce cours de niveau avancé est d'une durée de deux semaines et a lieu aux sièges de l'OMPI et de l'OMC au cours du premier semestre de chaque année.

Inscription

Vingt (20) places sont mises à la disposition des candidats provenant de pays en développement et à économie de transition. Les organisateurs prennent à leur charge les frais d'hébergement et de repas.

La sélection finale est réalisée par les organisateurs, qui prennent en considération la nécessité d'assurer un équilibre entre les régions et les sexes des candidats. Les candidats retenus sont directement informés par les organisateurs.

Période prévue

Premier semestre.

13. Cours de formation sur l'examen des brevets organisé par l'OMPI à l'intention des pays d'Amérique latine

Description

Ce séminaire a pour objectif de fournir aux participants des offices de la propriété industrielle des pays d'Amérique latine des informations actualisées et des moyens concrets pour renforcer leurs capacités dans le domaine de la recherche en matière de brevets, de procédures, de techniques et d'instruments d'examen. Les participants acquièrent des connaissances spécialisées en matière de brevets, notamment en ce qui concerne les récentes évolutions.

Contenu et structure

- La protection des inventions par les brevets
- Le rôle de l'examineur dans la procédure d'examen des brevets. Rôles et responsabilités
- Notions générales
- Questions de procédure précédant l'examen quant au fond
- Aperçu de l'examen quant au fond
- Le Traité de coopération en matière de brevets (PCT)
- La recherche sur l'état de la technique
- L'établissement d'un rapport sur l'état de la technique
- L'élaboration de stratégies de recherche
- Accès aux bases de données publiques ou privées
- Études de cas et exercices pratiques
- Principales activités et principaux outils de travail de l'examineur de brevets
- Établissement du rapport de recherche et d'examen

Groupe cible

Examineurs de brevets.

Langue

Espagnol.

Lieu et durée

À convenir, une semaine.

Période prévue

Second semestre.

PROGRAMME DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL

14. Atelier exécutif sur l'application des techniques de gestion dans le domaine des prestations de services en matière de propriété intellectuelle organisé par l'OMPI et l'OPIC, Ottawa, Canada

Description

Cet atelier de formation a pour but de renforcer les compétences de gestion relatives à la prestation de services de propriété intellectuelle, y compris des systèmes efficaces de contrôle de la qualité.

Contenu et structure

- Stratégie d'entreprise
- Résumé des activités de l'OPIC
- Besoins des clients et relations externes
- Gestion des opérations
- Gestion de la qualité
- Technologies de l'information
- Politique et procédure administrative en matière de propriété intellectuelle au Canada (comment l'OPIC peut soutenir l'innovation et la croissance économique)
- Mise à profit des relations internationales (comment les activités internationales de l'OPIC contribuent à promouvoir et à faire avancer les intérêts du Canada en matière de propriété intellectuelle)
- Gouvernance de l'OPIC (l'OPIC en tant qu'organisme de service spécial)
- Finances (synthèse des opérations financières réalisées au sein de l'OPIC)
- Exposé individuel par les participants
- Programmes de formation à l'intention des examinateurs (marques et brevets)
- Planification intégrée des activités et mesure de l'efficacité
- Structure d'encadrement allégée (comment l'utilisation de techniques de gestion au plus juste peut augmenter l'efficacité)
- Analyse d'économie d'entreprise
- Réunions individuelles avec les représentants de l'OPIC
- Séance d'évaluation interactive

Groupe cible

Hauts responsables des offices de la propriété industrielle.

Langue

Anglais.

Lieu et durée

OPIC, Ottawa, Canada, une semaine.

Période prévue

Deuxième trimestre.

15. Cours de formation sur la gestion collective du droit d'auteur et des droits connexes organisé par l'OMPI et l'ONDA, Alger, Algérie

Description

Ce cours de formation est organisé en coopération avec l'Office national du droit d'auteur et des droits connexes (ONDA).

Contenu et structure

- Notions générales du droit d'auteur
- Protection des œuvres protégées par le droit d'auteur en Algérie
- Les problèmes de la contrefaçon
- Application des droits
- Gestion collective du droit d'auteur et des droits connexes
- Sociétés de gestion collective dans les pays en développement
- Les droits des radiodiffuseurs, des écrivains et des artistes des arts visuels: droits des organismes de radiodiffusion, droits d'acquisition à des fins de radiodiffusion
- Les droits des auteurs
- La gestion collective dans l'environnement numérique

Groupe cible

Responsables de sociétés de gestion collective.

Langue

Arabe.

Lieu et durée

ONDA, Alger (Algérie), deux semaines.

Période prévue

Premier semestre.

PROGRAMME DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL

16. Cours de formation sur le droit d'auteur et les droits connexes organisé par l'OMPI et la Finlande, Helsinki, Finlande

Description

Ce cours de formation est organisé en coopération avec le Ministère finlandais de la culture et de l'éducation.

Contenu et structure

- Présentation du cours et du pays hôte
 - Société et culture finlandaises
 - Élaboration de la politique relative au droit d'auteur au sein du gouvernement
 - Recherche: contribution économique des secteurs d'activité reposant sur le droit d'auteur
- Questions actuelles relatives au droit d'auteur en Finlande, dans l'Union européenne et à l'OMPI
 - Le droit d'auteur dans l'Union européenne
 - Particularités de la législation finlandaise en matière de droit d'auteur
 - Thèmes d'actualité internationale: le Traité de Beijing, les limitations et exceptions, etc.
 - Rapport national
- L'avenir des droits de propriété intellectuelle
 - L'avenir de l'Internet et des droits de propriété intellectuelle
 - La stratégie de la Finlande en matière de droits de propriété intellectuelle
 - Le rôle et les fonctions du conseil du droit d'auteur
 - Les droits des producteurs de films et d'œuvres audiovisuelles
- Gestion des droits sur les œuvres musicales
 - Adhésion à Teosto, fixation des œuvres et distribution des redevances de licence
 - Protection par le droit d'auteur des œuvres musicales
 - Système de rémunération relatif aux copies à des fins privées
 - Commercialisation d'œuvres musicales pour des événements et des utilisations en arrière-plan
 - Musique et radiodiffusion
 - Musique, enregistrements et Internet
 - Limitations et exceptions relatives au droit d'auteur, triple critère et droits fondamentaux
- Travaux contre le piratage en Finlande et application des lois aux frontières de l'Union européenne
 - Travaux contre le piratage et de sensibilisation en Finlande
 - Le piratage sur l'Internet
 - Coopération avec les autorités dans des cas de piratage et questions spécifiques concernant les mesures prises aux frontières de l'Union européenne
- Modèles de gestion du droit d'auteur
 - Informations générales sur Kopiosto
 - La reprographie en général, concession de licences, enquêtes et distribution
 - Œuvres audiovisuelles: licences
 - Œuvres audiovisuelles: distribution
 - Présentation d'AVEK, Centre de promotion de la culture audiovisuelle
- Modèles de gestion du droit d'auteur
- Gestion des droits connexes
 - La gestion collective des droits des artistes interprètes ou exécutants et des producteurs de phonogrammes: Gramex en général
 - Les droits des musiciens
- Visite d'étude de la Société finlandaise de radiodiffusion – YLE
 - Droits des organismes de radiodiffusion
 - Acquisition des droits à des fins de radiodiffusion

PROGRAMME DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL

Groupe cible

Responsables de sociétés de gestion collective.

Langue

Anglais.

Lieu et durée

Helsinki, Finlande, deux semaines.

Période prévue

Premier semestre.

PROGRAMME DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL

17. Cours de formation sur le droit d'auteur et les droits connexes organisé par l'OMPI et la France, Paris, France

Description

Ce cours de formation est organisé en coopération avec le Ministère français de la culture et de la communication.

Contenu et structure

- Étendue de la protection du droit d'auteur
- Les droits des titulaires de droits d'auteur
- Application des droits
- La législation française sur le droit d'auteur
- Les atteintes au droit d'auteur
- Les droits connexes
- Les mesures injonctives et les procédures de recours en cas d'atteinte au droit d'auteur
- Contrefaçon et piratage
- Le rôle des droits de la propriété intellectuelle dans le développement économique
- L'usage loyal: fondement juridique, pratique et questions, notamment le triple critère et l'interaction avec les exceptions et limitations relatives au droit d'auteur dans un contexte européen

Groupe cible

Fonctionnaires des ministères ou des organismes de gestion collective concernés.

Langue

Français.

Lieu et durée

Ministère de la culture et de la communication, Paris, France, deux semaines.

Période prévue

Premier semestre.

PROGRAMME DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL

18. Cours de formation sur la gestion collective du droit d'auteur et des droits connexes organisé par l'OMPI et la SGAE, Madrid, Espagne

Description

Ce cours de formation est organisé en coopération avec la Société générale des auteurs et éditeurs d'Espagne (SGAE).

Contenu et structure

- La gestion collective des droits des auteurs, des éditeurs et de leurs ayants-droits
- Conseils juridiques à l'intention des titulaires de droits
- Infrastructure des services d'information de la SGAE
- Les licences de radiodiffusion
- Le service d'assistance technique de la SGAE à l'intention des sociétés de gestion des droits des pays d'Amérique latine
- Licences exclusives, perception de taxes
- Les mesures de contrôle des réseaux numériques, des produits et des enregistrements audiovisuels
- Expérience de la SGAE en matière de contrats et d'octroi de licences
- Droits de rémunération pour la copie privée (audio ou vidéo) et pour la location de vidéos et de supports d'enregistrement
- Expérience de la SGAE en matière de reproduction mécanique
- Présentation des services juridiques: fonctionnement et organisation
- Services en cas de litige; services de conseil dans le domaine culturel
- La gestion des œuvres artistiques: documentation des œuvres audiovisuelles: titulaires de droits sur des œuvres audiovisuelles et droits gérés par la SGAE
- La gestion de la qualité à la SGAE
- Relations institutionnelles et analyse stratégique
- Les modifications de la protection du droit d'auteur et des droits connexes

Groupe cible

Responsables des organismes de gestion collective.

Langue

Espagnol.

Lieu et durée

SGAE, Madrid, Espagne, une semaine.

Période prévue

Second semestre.

PROGRAMME DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL

19. Cours de formation sur le droit d'auteur et les droits connexes organisé par l'OMPI et le BCC, Londres, Royaume-Uni

Description

Ce cours de formation est organisé en coopération avec le Conseil britannique du droit d'auteur (BCC).

Contenu et structure

- La législation du Royaume-Uni sur le droit d'auteur: présentation générale dans le cadre des évolutions nationale, internationale et régionale
- Superposition du droit d'auteur, des marques, des brevets et des dessins et modèles industriels
- Les savoirs traditionnels
- Le droit d'auteur et les pays en développement, en particulier projet sur les perspectives dans les pays en développement
- Le droit d'auteur et le droit de la concurrence
- Le droit d'auteur et les importations parallèles
- Le rôle du gouvernement dans le domaine de la propriété intellectuelle, notamment l'élaboration des politiques et le processus consultatif
- Les droits et les intérêts des éditeurs
- Le droit moral des auteurs et des artistes interprètes ou exécutants
- Les droits sur les logiciels et les programmes d'ordinateur, notamment les méthodes commerciales
- Les droits et les intérêts des auteurs: fondement juridique des œuvres littéraires et dramatiques et jurisprudence; contrats d'édition et relations entre les auteurs, les agents et leurs éditeurs
- Les droits et les intérêts des radiodiffuseurs
- Les accords de radiodiffusion et le travail des scénaristes
- La gestion des droits des coauteurs au sein du BCC dans l'environnement numérique
- Les droits et les intérêts des directeurs et des producteurs
- Organisme accordant des licences de droit d'auteur: reproduction reprographique et travail de la CLA
- La concession de licences à des fins pédagogiques
- Le droit de location publique au Royaume-Uni
- Sensibilisation au droit d'auteur: rôle et activités de la British Music Rights
- Action au titre du droit d'auteur au Royaume-Uni: étude de cas
- La coopération interinstitutionnelle dans le domaine de l'application du droit d'auteur
- Application du droit d'auteur: l'expérience des éditeurs de programmes et de jeux d'ordinateur
- Le droit d'auteur du point de vue judiciaire
- Visite de la BPI ou de l'IFPI
- Politique de l'IFPI en matière de piratage et de contrefaçon sur Internet et sur papier, notamment le recours aux services de la police scientifique dans les procédures judiciaires
- Exposé présenté par l'Unité de lutte contre le piratage de MCPS (Société pour les droits de reproduction mécanique)
- Questions relatives aux collections d'images et aux bibliothèques regroupant des ouvrages se trouvant dans le domaine public et d'autres protégés le droit d'auteur; et numérisation des bibliothèques
- Rapports nationaux: pays en développement (comptes rendus de projets)

Groupe cible

Hauts fonctionnaires des ministères et organismes de gestion collective concernés.

Langue

Anglais.

PROGRAMME DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL

Lieu et durée

BCC, Londres, Royaume-Uni, deux semaines.

Période prévue

Octobre.

PROGRAMME DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL

20. Cours de niveau avancé sur la propriété industrielle dans l'économie mondiale organisé par l'OMPI et la Suède, Stockholm, Suède

Description

Ce cours a pour objectif de renforcer les compétences des décideurs dans le domaine de la propriété industrielle et d'être propice aux échanges de points de vue sur des questions de propriété industrielle. À cet égard, différents aspects de la négociation des traités internationaux dans le domaine de la propriété industrielle sont illustrés par des exemples. En outre, ce cours offre aussi aux participants la possibilité de partager leurs expériences en la matière non seulement entre eux mais également avec des représentants des pouvoirs publics suédois.

Ce cours est divisé en quatre phases: 1) la phase préparatoire consiste en la préparation par les participants d'un inventaire des besoins et des problèmes recensés dans leur pays respectif; 2) la deuxième phase consiste en un cours de deux semaines à Stockholm qui s'appuie sur le contenu décrit ci-dessous; 3) après la phase qui se déroule à Stockholm, les participants doivent être capables de mettre sur pied un projet dans leur propre pays; et 4) la quatrième phase consiste en un séminaire d'une semaine, en principe dans un pays en développement, dont le principal objectif est d'analyser les projets mis sur pied par les participants.

Contenu et structure

- L'Office suédois des brevets et de l'enregistrement: mission et organisation
- La propriété intellectuelle au service du développement: 1) notions fondamentales et objet du droit de la propriété intellectuelle; 2) système de la propriété industrielle; 3) la propriété intellectuelle comme instrument au service de la croissance économique
- L'évolution progressive des activités de l'OMPI en matière de droit international de la propriété intellectuelle: évolution récente du système de la propriété intellectuelle; présentation des conventions administrées par l'OMPI
- Le Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore de l'OMPI
- La propriété intellectuelle à l'ère de l'information: droit d'auteur et protection des bases de données; propriété intellectuelle et questions de politique publique
- Le système de commerce international: aspects généraux et l'OMC; rôle de la Direction nationale du commerce de la Suède; portail de libre-échange; l'OMC et règlement des litiges
- L'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (Accord sur les ADPIC), en particulier les accords multilatéraux sur l'environnement (AME) et la Convention sur la diversité biologique (CDB)
- Les dispositions relatives à l'application des droits de la propriété intellectuelle; dispositions de l'Accord sur les ADPIC relatives à l'application des droits
- Les rapports et projets nationaux; système mondial des brevets: aspects juridiques et évolution
- Le système mondial de protection des marques, des dessins et modèles industriels et des modèles d'utilité
- Le système de la propriété industrielle en Suède: les lois; l'enseignement des droits de la propriété intellectuelle, l'université de Stockholm
- La protection des marques: conditions, procédures; recherche en matière de marques: systèmes national, communautaire (OHMI) et international (Madrid)
- L'administration du droit d'auteur: organismes suédois chargés du droit d'auteur (leur rôle et leurs liens)
- L'Office suédois des brevets et de l'enregistrement: prestations de services proposées aux différents secteurs industriels, aux inventeurs et aux avocats
- L'enjeu de la sensibilisation aux droits de propriété intellectuelle, en particulier pour les petites et moyennes entreprises (PME)

PROGRAMME DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL

- La propriété intellectuelle et le transfert de technologie: investissement étranger direct, Accord sur les ADPIC et santé
- La propriété intellectuelle et le droit de la concurrence: agriculture et ressources génétiques dans l'Accord sur les ADPIC

Groupe cible

Hauts fonctionnaires des ministères concernés.

Langue

Anglais.

Lieu et durée

L'Office suédois des brevets et de l'enregistrement, Stockholm, Suède, deux semaines.

Pays en développement à déterminer, une semaine.

Période prévue

Mars-avril (en Suède).

Octobre (deuxième phase).

PROGRAMME DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL

21. Cours de formation sur les brevets organisé par l'OMPI et l'Office norvégien de la propriété industrielle, Oslo, Norvège

Description

Ce cours est organisé en coopération avec l'Office norvégien de la propriété industrielle. Il a pour objectif de renforcer les compétences techniques et les connaissances des examinateurs principaux de brevets ou des personnes chargées d'effectuer les recherches en matière de brevets dans les pays en développement. En outre, il offre également aux participants la possibilité de partager leurs expériences pertinentes entre eux et, ce qui est plus important, avec des représentants des pouvoirs publics norvégiens.

Contenu et structure

- L'objectif du système des brevets
- Introduction aux systèmes européen et norvégien des brevets: aspects relatifs à la biotechnologie, à la délivrance de brevets sur des logiciels, aux certificats complémentaires de protection (CCP)
- Le Traité de coopération en matière de brevets (PCT)
- L'examen des demandes de brevet: introduction
- La recherche en matière de brevets; documentation minimale du PCT
- La recherche manuelle en matière de brevets, exercices de recherche
- Les outils de recherche utilisant les bases de données gratuites, exercices de recherche
- Évaluation de la brevetabilité, exercices d'évaluation de la nouveauté et de l'activité inventive
- Gestion entièrement électronique d'un cas

Groupe cible

Examineurs de brevets.

Langue

Anglais.

Lieu et durée

L'Office norvégien de la propriété industrielle, Oslo, Norvège, une semaine.

Période prévue

Septembre.

PROGRAMME DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL

22. Séminaire de l'OMPI sur des questions de propriété intellectuelle à l'intention des diplomates, Genève, Suisse (deux séminaires)

Description

Après la première édition qui couvrait un certain nombre de thèmes relatifs à la propriété intellectuelle, l'Académie a entamé une série de sessions informelles d'une demi-journée consacrées chacune d'elles à un thème sélectionné.

Contenu et structure

- Renseignements généraux sur le thème sélectionné
- Séance d'information sur les faits nouveaux récents intervenus au sein de l'OMPI en rapport avec les thèmes sélectionnés
- Introduction aux aspects économiques du thème sélectionné
- Cas pratiques
- Débats et échanges informels

Groupe cible

Diplomates en poste en Suisse.

Langues:

Anglais, espagnol et français (interprétation assurée).

Lieu et durée

OMPI, Genève, Suisse, une demi-journée.

Période prévue

Premier et second semestres.

PROGRAMME DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL

23. Colloque juridique sur les droits de propriété intellectuelle organisé par l'OMPI et l'Office des brevets et des marques des États-Unis d'Amérique, Washington, États-Unis d'Amérique

Description

Ce colloque est organisé par l'OMPI en coopération avec l'Office des brevets et des marques des États-Unis d'Amérique. L'objectif de ce colloque est de renforcer les compétences des juges provenant de pays en développement et de faire mieux comprendre les différents enjeux liés à l'application des droits de propriété intellectuelle.

Contenu et structure

- Introduction aux droits de propriété intellectuelle et au rôle essentiel de la protection de la propriété intellectuelle
- Objectif stratégique VI de l'OMPI: le respect de la propriété intellectuelle
- Application des droits de propriété intellectuelle
- Atteinte aux droits de propriété intellectuelle liée à l'Internet
- Enquêtes sur les comportements en rapport avec les atteintes à la propriété intellectuelle
- Visite du Tribunal de district du district Est de l'État de Virginie
- Risque de confusion
- Atteinte portée à une marque
- Enjeux et question relatifs au piratage d'une marque
- Atteinte au droit d'auteur
- Médiation et arbitrage dans des affaires portant sur la propriété intellectuelle
- Administration des tribunaux
- L'élimination et la destruction des produits contrefaisants
- Réunion-débat: recours
- Étude de cas
- Visite de la Cour d'appel des États-Unis d'Amérique pour le circuit fédéral

Groupe cible

Juges de pays de common law en développement.

Langue

Anglais.

Lieu et durée

Washington D.C., États-Unis d'Amérique, trois jours.

Période prévue

Avril.

ACADÉMIE DE L'OMPI
PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE
2013

PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE

Informations générales

Objectifs

Exploiter la technologie existante afin de faciliter la mise en place de programmes de formation à distance et ainsi permettre à l'Académie de l'OMPI d'améliorer l'accès de tous au savoir en matière de propriété intellectuelle à l'échelle de la planète, quels que soient le lieu où ils se trouvent, le contexte socioéconomique, le secteur de l'industrie ou le groupe de langues auxquels ils appartiennent.

Contexte

En 1998, l'Académie de l'OMPI a adopté la formule novatrice de l'enseignement à distance en misant sur le potentiel d'Internet pour élargir son action éducative. Depuis son lancement, quelque 235 000 personnes venant de 183 pays ont suivi au moins un cours à distance.

Domaine et type de formation

L'Académie de l'OMPI met particulièrement l'accent sur les méthodes d'apprentissage et les pédagogies susceptibles d'accompagner le processus d'apprentissage en ligne: la méthode Bloom est une technique d'apprentissage fondée sur la psychologie cognitivo-comportementale où les apprenants sont encouragés à "mémoriser, comprendre, appliquer, analyser, évaluer et créer". La conception pédagogique du cours s'appuie sur l'enseignement universitaire à distance: "enseigner, interroger et évaluer" la capacité de l'apprenant à appliquer et réaliser des tâches à différents intervalles de temps. La mise en œuvre simultanée de ces deux systèmes favorise une transmission efficace de l'information et des savoirs entre les enseignants et les apprenants dans un environnement virtuel.

L'Académie de l'OMPI travaille en réseau avec d'autres établissements spécialisés dans la formation à distance dans le domaine de la propriété intellectuelle afin d'allier connaissances formelles et expertise pédagogique dans la conception et la mise au point des cours. Les partenariats conclus avec des universités du monde entier permettent à l'Académie de l'OMPI de repérer des groupes cibles d'experts susceptibles de participer en tant qu'auteurs à la conception et à l'amélioration des contenus par l'apport de documents didactiques traitant de cas nationaux ou régionaux.

L'Académie de l'OMPI est la seule institution à proposer des cours en ligne portant sur la propriété intellectuelle en sept langues, lesquels s'accompagnent d'un suivi pédagogique. La diversité linguistique et le soutien pédagogique et administratif en ligne constituent l'un des traits distinctifs de ce programme. Le cours d'introduction et le cours général de propriété intellectuelle sont dispensés dans les six langues officielles des Nations Unies (l'anglais, l'arabe, le chinois, l'espagnol, le français et le russe), ainsi que le portugais. Les cours avancés sont également proposés en anglais, espagnol, français et portugais. D'autres traductions en arabe, chinois, portugais et russe sont actuellement en cours.

Les cours d'enseignement à distance de l'Académie de l'OMPI couvrent tous les aspects de la propriété intellectuelle. Les apprenants et les enseignants peuvent échanger pendant les cours chaque fois que le besoin s'en fait sentir par le biais de forums de discussion en ligne et par courrier électronique. Les enseignants disposent de leurs propres outils de communication qui leur permettent de corriger les examens et proposer un éventuel soutien aux apprenants en difficulté pendant le cours.

Actuellement, l'éventail des cours proposés dans le cadre du programme d'enseignement à distance couvre les aspects suivants:

- Introduction à la propriété intellectuelle (présentation en langage clair des concepts fondamentaux de la propriété intellectuelle)
- Cours général de propriété intellectuelle (DL-101)
- Notions générales – Introduction au Traité de coopération en matière de brevets (DL-101-PCT)

PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE

L'Académie propose également 11 cours avancés spécialisés dans le domaine de la propriété intellectuelle:

- Droit d'auteur et droits connexes (DL-201)
- Commerce électronique (DL-202)
- Biotechnologie (DL-204)
- Introduction au Système de protection des variétés végétales (DL-205) régi par la Convention de l'Union pour la protection des obtentions végétales (UPOV)
- Brevets (DL-301)
- Marques, dessins et modèles industriels et indications géographiques (DL-302)
- Procédure de médiation et d'arbitrage en vertu des règlements de l'OMPI (DL-317)
- Recherche d'information en matière de brevets (DL-318)
- Principes applicables à la rédaction des demandes de brevet (DL-320)
- Gestion de la propriété intellectuelle dans le secteur de l'édition (DL-401)
- Gestion de la propriété intellectuelle (DL-450)
- Cours pilotes en 2013 2014: économie de la propriété intellectuelle et innovation, propriété intellectuelle et santé publique, propriété intellectuelle et savoirs traditionnels

Intervenants

Tous les cours spécialisés et avancés susmentionnés sont dispensés par des formateurs internes et des praticiens externes ayant une expertise dans le domaine de la propriété intellectuelle.

Plan de cours

Chaque cours se présente sous la forme de modules, précédés d'une liste d'objectifs pédagogiques, lesquels détaillent les compétences que chaque participant doit maîtriser à la fin de chaque section. Chaque module s'accompagne d'outils d'autoévaluation stratégiquement répartis afin de permettre aux apprenants d'évaluer tant le niveau de connaissance atteint que les progrès réalisés et leur capacité à mettre en œuvre les concepts et les données étudiées tout au long du cours.

Enseignement dynamique sur les questions de propriété intellectuelle d'actualité et les besoins des apprenants

Depuis 2012, afin d'adapter le contenu des cours prévus dans le cadre de ce programme aux besoins dynamiques des apprenants, des affaires, des décisions historiques et des traités conclus dans le domaine enseigné ont été ajoutés aux cours.

Groupes cibles

Les cours d'enseignement à distance s'adressent à tout un éventail d'utilisateurs finaux, des professionnels de la propriété intellectuelle aux personnes manifestant un certain intérêt en la matière. Outre les salariés des offices de la propriété intellectuelle, des groupes cibles tels que des juristes, des agents de brevets, des ingénieurs, des économistes, des journalistes et des étudiants peuvent bénéficier des cours sur mesure proposés par l'Académie, lesquels traitent des aspects généraux et spécialisés de la propriété intellectuelle.

Inscription

La procédure d'inscription est généralement facilitée grâce à l'Interface d'inscription et de paiement de l'Académie (ARPI), un système électronique qui permet aux étudiants potentiels de s'inscrire au cours et de suivre l'état de leur demande d'inscription.

Évaluation

La procédure d'évaluation dans le cadre du programme d'enseignement à distance vise à tester les capacités des étudiants à mettre en pratique les données et concepts enseignés. Elle comporte soit un examen final unique écrit soit un test sous forme de questions à choix multiples administré aux participants par le biais de la plate-forme de gestion de l'enseignement à distance.

PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE

Les étudiants disposent d'un certain laps de temps pour passer leur examen final, lequel peut varier de cinq heures à cinq jours, et envoyer leurs réponses par courriel au formateur dont ils dépendent.

Matériel requis

Connexion Internet.

Matériel: Processeur Pentium ou équivalent, 233 MHz; Ram 64 MB; Modem 28.8 kBd ou plus (56.6 kBd, modem DSL ou connexion ISDN); moyens multimédias (carte son et haut-parleurs).

Logiciel: Windows 95, 98, Millenium, NT ou 2000; Acrobat Reader; Microsoft Internet Explorer 5 (au minimum); adresse électronique.

Modules d'extension: Acrobat Reader (téléchargement gratuit sur www.adobe.com); Real Player 7 (téléchargement gratuit sur www.realaudio.com).

Frais d'inscription

Pour les cours avancés, les droits d'inscription sont fonction des catégories suivantes:

a) Plein tarif	400 dollars É.-U.
b) Tarif étudiant	250 dollars É.-U.
c) Tarif réduit pour les participants de pays sélectionnés	120 dollars É.-U.
d) Tarif réduit pour les étudiants entrant dans la catégorie c) ci-dessus	80 dollars É.-U.

Tous les autres cours sont gratuits.

PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE

1. Introduction à la propriété intellectuelle (DL-001)

Description

L'«Introduction à la propriété intellectuelle» (DL-001) vise à donner aux participants un aperçu des aspects fondamentaux de la propriété intellectuelle, à savoir le droit d'auteur et les droits connexes, les marques, les brevets, les indications géographiques, les dessins et modèles industriels. Ce cours a également pour objectif de fournir aux participants des informations sur des sujets actuels ayant une incidence sur la propriété intellectuelle, en l'occurrence, les obtentions végétales, la concurrence déloyale, l'application des droits de la propriété intellectuelle et les sujets émergents dans le domaine de la propriété intellectuelle.

Chacun des 12 modules comprend des outils d'auto-évaluation pour aider les participants à tester leur niveau de connaissance et leur capacité à appliquer les concepts et les éléments appris pendant le cours.

Contenu et structure

Le cours DL-001 se compose de 12 modules dont l'objectif commun est de permettre aux participants d'acquérir une bonne compréhension générale des concepts de la propriété intellectuelle.

- Module 1: Introduction
- Module 2: Introduction à la propriété intellectuelle
- Module 3: Droit d'auteur
- Module 4: Droits connexes
- Module 5: Marques
- Modules 6: Indications géographiques
- Module 7: Dessins et modèles industriels
- Module 8: Brevets
- Module 9: Obtentions végétales
- Module 10: Concurrence déloyale
- Module 11: Application des droits de la propriété intellectuelle
- Module 12: Questions émergentes concernant la propriété intellectuelle – propriété intellectuelle et développement (Nouveau: juin 2013)

Discussions et travaux pratiques en ligne

La plate-forme d'apprentissage perfectionnée permet aux formateurs expérimentés et aux spécialistes de la propriété intellectuelle de discuter d'affaires importantes et historiques avec les participants. Des projets de groupes particuliers sont lancés par l'Académie et les formateurs lorsque les participants témoignent d'un niveau élevé d'intérêt et d'engagement.

Examen final

Ce cours ne comporte aucun examen final. En effet, chaque module comprend une série de questions d'auto-évaluation qui permettent aux participants de s'inscrire ensuite au cours de niveau supérieur, à savoir le cours DL-101.

Durée

Chaque participant peut étudier les documents de ce cours DL-001 à son propre rythme. Selon les estimations, l'étude attentive du support pédagogique de ce cours demande environ trois heures.

Groupes cibles

Ce cours s'adresse à toute personne souhaitant acquérir une connaissance générale des principes de base de la propriété intellectuelle.

PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE

Inscription

Il est possible de s'inscrire en ligne à l'adresse suivante: <http://lms.wipo.int>.

Langue

Le cours DL-001 est actuellement proposé dans les six langues officielles des Nations Unies, à savoir l'anglais, l'arabe, le chinois, l'espagnol, le français et le russe, ainsi qu'en portugais.

Frais d'inscription

Le cours DL-001 est proposé gratuitement.

2. Cours sur le Traité de coopération en matière des brevets (PCT): introduction générale (DL-101-PCT)

Description

Le cours DL-101-PCT est un cours de base spécialisé élaboré par les spécialistes de l'OMPI sur le Traité de coopération en matière de brevets (PCT). Il offre aux participants une introduction au PCT et leur donne un aperçu général de ce système qui facilite l'enregistrement international des brevets.

Contenu et structure

Le contenu et la structure de tous les cours dits "d'introduction générale" sont particulièrement adaptés à un apprentissage autonome. De ce fait, les participants peuvent étudier les documents pédagogiques à leur propre rythme.

Chaque module comprend ses propres outils d'auto-évaluation afin de permettre aux participants d'évaluer leurs connaissances et leurs progrès dans l'apprentissage de ce contenu. En outre, ces outils leur permettent également de tester leur niveau en matière d'application des concepts et des faits présentés dans le cadre du cours.

Le cours DL-101-PCT se compose de 14 modules:

- Module 1: Qu'est-ce que le PCT
- Module 2: Pourquoi utiliser le PCT
- Module 3: Rédaction de la demande selon le PCT
- Module 4: Dépôt d'une demande selon le PCT
- Module 5: Dépôt électronique à l'aide du logiciel PCT-SAFE
- Module 6: Agents de brevets et représentants communs
- Module 7: Rapport de recherche internationale et opinion écrite des administrations chargées de la recherche internationale
- Module 8: Publication internationale
- Module 9: Examen préliminaire international
- Module 10: Ouverture de la phase nationale
- Module 11: Procédure spéciale durant la phase internationale
- Module 12: Procédures concernant les inventions dans le domaine de la biotechnologie
- Module 13: L'accès de tiers au dossier d'une demande selon le PCT
- Module 14: Perspectives d'évolution du PCT

Discussions et travaux pratiques en ligne

La plate-forme d'apprentissage perfectionnée permet aux formateurs expérimentés et aux spécialistes de la propriété intellectuelle de discuter d'affaires importantes et historiques avec les participants. Des projets de groupes particuliers sont lancés par l'Académie et les formateurs lorsque les participants témoignent d'un niveau élevé d'intérêt et d'engagement.

Examen final

Ce cours ne comporte aucun examen final.

Certificat

Aucun certificat n'est décerné pour ce cours.

Durée

Les participants peuvent étudier les documents pédagogiques du cours DL-101-PCT à leur propre rythme. Selon les estimations, l'étude attentive du support pédagogique de ce cours demande environ trois heures.

PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE

Groupe cible

Ce cours s'adresse à toute personne souhaitant acquérir une connaissance générale du système du PCT.

Inscription

Il est possible de s'inscrire en ligne à l'adresse suivante: <http://lms.wipo.int>.

Langues

Le cours DL-101-PCT est actuellement proposé dans les six langues officielles des Nations Unies, à savoir l'anglais, l'arabe, le chinois, l'espagnol, le français et le russe, ainsi qu'en allemand, en coréen, en portugais et en japonais.

Frais d'inscription

Le cours DL-101-PCT est proposé gratuitement.

3. Cours général sur la propriété intellectuelle (DL-101)

Description

Le cours DL-101 se fonde sur les concepts de base abordés au cours DL-001 "Introduction à la propriété intellectuelle" mais offre aux participants une présentation plus complète des principaux domaines de la propriété intellectuelle. Ce cours est indispensable pour pouvoir ensuite étudier des domaines plus spécifiques de la législation de la propriété intellectuelle en s'inscrivant à des cours plus avancés. Chaque module comprend ses propres outils d'auto-évaluation afin de permettre aux participants d'évaluer leurs connaissances et leurs progrès dans l'apprentissage de ce contenu. En outre, ces outils leur permettent également de tester leur niveau en matière d'application des concepts et des faits présentés dans le cadre du cours.

Contenu et structure

Le cours DL-101 comprend 13 modules, à la fin desquels les participants doivent passer un examen final.

- Module 1: Guide pour l'étude du cours
- Module 2: Introduction à la propriété intellectuelle
- Module 3: Droit d'auteur
- Module 4: Droits connexes
- Module 5: Marques
- Module 6: Indications géographiques
- Module 7: Dessins et modèles industriels
- Module 8: Brevets
- Module 9: Traités de l'OMPI
- Module 10: La concurrence déloyale
- Module 11: Protection des obtentions végétales
- Module 12: La propriété intellectuelle au service du développement – Plan d'action de l'OMPI pour le développement (nouveau depuis 2011)
- Module 13: Résumé et discussion sur les droits de la propriété intellectuelle
- Examen final

Enseignement

Les apprenants sont encadrés durant tout le cours et peuvent poser des questions de fond.

Discussions et travaux pratiques en ligne

La plate-forme d'apprentissage perfectionnée permet aux formateurs expérimentés et aux spécialistes de la propriété intellectuelle de discuter d'affaires importantes et historiques avec les participants. Des projets de groupes particuliers sont lancés par l'Académie et les formateurs lorsque les participants témoignent d'un niveau élevé d'intérêt et d'engagement.

Examen final

L'examen final de ce cours comprend une série de questions à choix multiple. Les participants disposent d'un temps déterminé pour réaliser et soumettre leur examen par voie électronique. Par ailleurs environ une semaine avant la date à laquelle le cours DL-101 doit avoir été achevé, les participants sont contactés pour définir les modalités d'accès à l'examen final. Ceux qui réussissent l'examen final DL-101 se voient décerner un certificat électronique attestant de leur participation au cours et de leur réussite à cet examen.

Durée

Les participants disposent de six semaines pour étudier le cours DL-101. Selon les estimations, l'étude attentive du support pédagogique de ce cours demande environ 55 heures réparties sur six semaines.

PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE

Groupes cibles

Ce cours s'adresse aux personnes qui travaillent dans le domaine de l'administration des droits de la propriété intellectuelle, ou seront amenées à travailler dans ce domaine. Il est également adapté pour toute personne désireuse d'acquérir des connaissances générales en matière de propriété intellectuelle, ou à toute personne générant différentes formes de propriété intellectuelle et cherchant à bien comprendre le système de gestion et de protection efficace des droits dans ce domaine.

Inscription

Il est possible de consulter toutes les informations relatives aux modalités d'inscription et aux trois examens finaux durant l'année à l'adresse suivante: <http://lms.wipo.int>.

Langues

Le cours DL-101 est actuellement proposé dans les six langues officielles des Nations Unies, à savoir l'anglais, l'arabe, le chinois, l'espagnol, le français et le russe, ainsi qu'en portugais, en ukrainien, en vietnamien et en thaï, par des organismes partenaires.

Frais d'inscription

Le cours DL-101 est proposé gratuitement.

PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE

4. Cours avancé sur le droit d'auteur et les droits connexes (DL-201)

Description

Ce cours avancé sur le droit d'auteur et les droits connexes (DL-201) est le premier des cours de niveau avancé de la série 200. Ce cours aborde les principes fondamentaux de la protection mondiale du droit d'auteur et des droits connexes, et offre une présentation complète des traités internationaux. Ce cours traite également du système de gestion collective des droits et étudie également les questions de droits d'auteur et de droits connexes dans l'environnement numérique.

Contenu et structure

Ce cours comporte 11 modules et un examen final.

- Module 1: La notion de droit d'auteur: historique et cadre international
- Module 2: La convention de Berne: principes fondamentaux et notions d'œuvres
- Module 3: La convention de Berne: contenu de la protection, droits et limitations
- Module 4: La convention de Berne: types d'œuvres et situations spécifiques
- Module 5: L'Accord sur les ADPIC et traité sur le droit d'auteur de l'OMPI
- Module 6: Les droits connexes
- Module 7: Régimes de protection sui generis, droits sui generis et concurrence déloyale
- Module 8: L'Accord sur les ADPIC et l'application des droits de propriété intellectuelle
- Module 9: La gestion collective des droits
- Module 10: Le droit d'auteur sur Internet
- Module 11: Propriété intellectuelle et développement – exposé: domaine public et éléments de flexibilité selon le droit d'auteur et les droits connexes
- Examen final

Enseignement

Pour chaque module, les participants sont encadrés par des formateurs expérimentés qui sont également des professionnels spécialistes de la propriété intellectuelle.

Discussions et travaux pratiques en ligne

La plate-forme d'apprentissage perfectionnée permet aux formateurs expérimentés et aux spécialistes de la propriété intellectuelle de discuter d'affaires importantes et historiques avec les participants. Des projets de groupes particuliers sont lancés par l'Académie et les formateurs lorsque les participants témoignent d'un niveau élevé d'intérêt et d'engagement.

Examen final

Chaque cours se termine par un examen final écrit, pour lequel les participants doivent répondre par écrit à une série de questions dans un délai imparti spécifié. En outre, ils doivent soumettre leurs réponses par voie électronique à leurs formateurs qui les corrigeront et leur attribueront une note. Par ailleurs environ une semaine avant la date à laquelle le cours DL-201 doit avoir été achevé, les participants sont contactés pour définir les modalités d'accès à l'examen final.

Certificat

Les participants qui réussissent l'examen final DL-201 se voient décerner un certificat attestant de leur participation à ce cours.

Durée

Selon les estimations, l'étude attentive de ce cours demande environ 120 heures réparties sur 12 semaines.

PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE

Groupes cibles

Ce cours s'adresse en principe aux juristes, aux responsables d'offices du droit d'auteur, et au personnel de sociétés de gestion collective du droit d'auteur, ou d'entreprises de radiodiffusion et d'édition, ainsi qu'aux enseignants d'université et étudiants ayant une connaissance préalable suffisante de la propriété intellectuelle, par exemple ceux qui ont suivi avec succès le cours DL-101. Pour ce cours, les participants sont encadrés par un formateur.

Inscription

Il est possible de consulter toutes les informations relatives aux modalités d'inscription, et de s'inscrire à l'adresse suivante: <http://lms.wipo.int>.

Langues

Ce cours est actuellement proposé en anglais, espagnol, français, portugais et russe.

Frais d'inscription

Le cours DL-201 est un cours de niveau avancé, par conséquent, l'inscription est payante.

5. Cours avancé sur le commerce électronique et la propriété intellectuelle (DL-202)

Description

Ce cours sur le commerce électronique et la propriété intellectuelle a pour objectif d'offrir aux participants des informations utiles, concrètes et faciles à comprendre dans le domaine de la législation de la propriété intellectuelle, et plus particulièrement, en ce qui concerne les activités commerciales sur Internet. Il aborde les problèmes qui se posent en matière de législation de la propriété intellectuelle à l'ère numérique et examine certaines pratiques s'inscrivant dans le cadre du commerce électronique qui soulèvent des questions cruciales en matière de principes applicables aux marques, aux brevets et au droit d'auteur. Un module est consacré à la propriété intellectuelle, à la concurrence et au développement.

Contenu et structure

Ce cours se compose de sept modules structurés en quatre niveaux et d'un examen final.

- Niveau I: Ce niveau contient les bases nécessaires pour pouvoir comprendre les notions fondamentales associées au commerce électronique et à la propriété intellectuelle.
 - Module 1: Propriété intellectuelle dans le commerce électronique: Introduction
- Niveau II: Ce niveau porte sur les aspects du commerce électronique touchant à la propriété intellectuelle dans trois domaines principaux: le droit d'auteur, les marques et les brevets.
 - Module 2: Marques et noms de domaines sur Internet
 - Module 3: Commerce électronique et brevets
 - Module 4: Contenu numérique et droit d'auteur
- Niveau III: Ce niveau est consacré à l'étude plus approfondie de questions relevant de chacun des domaines précités.
 - Module 5: Gestion de la propriété intellectuelle en ligne
 - Module 6: Implications et mise en application au niveau mondial
- Niveau IV: Ce niveau est consacré à l'étude de quatre questions relatives au développement et à la concurrence dans le domaine de la propriété intellectuelle.
 - Module 7: Exposé: Éléments de flexibilité et développement
- Examen final

Enseignement

Pour chaque module, les participants sont encadrés par des formateurs expérimentés qui sont également des professionnels spécialistes de la propriété intellectuelle. Les participants qui réussissent l'examen final DL-202 se voient décerner un certificat attestant de leur participation à ce cours.

Discussions et travaux pratiques en ligne

La plate-forme d'apprentissage perfectionnée permet aux formateurs expérimentés et aux spécialistes de la propriété intellectuelle de discuter d'affaires importantes et historiques avec les participants. Des projets de groupes particuliers sont lancés par l'Académie et les formateurs lorsque les participants témoignent d'un niveau élevé d'intérêt et d'engagement.

Examen final

Chaque cours se termine par un examen final écrit, pour lequel les participants doivent répondre par écrit à une série de questions dans un délai imparti spécifié. En outre, ils doivent soumettre leurs réponses par voie électronique à leurs formateurs qui les corrigeront et leur attribueront une note. Par ailleurs environ une semaine avant la date à laquelle le cours DL-202 doit avoir été achevé, les participants sont contactés pour définir les modalités d'accès à l'examen final.

PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE

Certificat

Les participants qui réussissent l'examen final DL-202 se voient décerner un certificat attestant de leur participation à ce cours.

Durée

Selon les estimations, l'étude attentive de ce cours demande environ 120 heures réparties sur 12 semaines.

Groupes cibles

Ce cours s'adresse en principe aux dirigeants, aux responsables d'entreprises, aux juristes, aux responsables d'offices de droit d'auteur, et au personnel de sociétés de gestion collective du droit d'auteur, ou d'entreprises de radiodiffusion et d'édition, ainsi qu'aux enseignants d'université et étudiants ayant une connaissance préalable suffisante de la propriété intellectuelle, par exemple ceux qui ont suivi avec succès le cours DL-101. Pour ce cours, les participants sont encadrés par un formateur.

Inscription

Il est possible de consulter toutes les informations relatives aux modalités d'inscription, et de s'inscrire à l'adresse suivante: <http://lms.wipo.int>.

Langues

Ce cours est actuellement proposé en anglais, espagnol, français, et portugais.

Frais d'inscription

Le cours DL-202 est un cours de niveau avancé, par conséquent, l'inscription est payante.

6. Cours avancé sur la biotechnologie et la propriété intellectuelle (DL-204)

Description

Le cours avancé sur la biotechnologie et la propriété intellectuelle (DL-204) vise à expliquer comment utiliser le système actuel de propriété intellectuelle pour protéger, mettre en œuvre et commercialiser des inventions dans le domaine de la biotechnologie. En outre, il a pour objectif de présenter le système de propriété intellectuelle comme un outil au service du développement et de l'accès aux nouvelles technologies. Un module et un exposé sont consacrés aux éléments de flexibilité et au domaine public.

Contenu et structure

Ce cours comprend neuf modules scindés en quatre sections et un examen final.

- Section I: Les principes de la propriété intellectuelle dans le domaine de la biotechnologie
 - Module 1: Présentation de la propriété intellectuelle dans le domaine de la biotechnologie
 - Module 2: Cadre international de protection de la propriété internationale dans le domaine de la biotechnologie
- Section II: Pratiques actuelles en matière de propriété intellectuelle relative à la biotechnologie
 - Module 3: Étude d'un brevet dans le domaine de la biotechnologie
 - Module 4: Processus d'obtention de brevets pour les innovations biotechnologiques
 - Module 5: Recherche des bases de données dans le domaine des brevets
- Section III: Application et commercialisation de la propriété intellectuelle dans le domaine de la biotechnologie
 - Module 6: Recherches dans le domaine de la biotechnologie et gestions des droits de la propriété intellectuelle
 - Module 7: Concession de licences et application des droits de la propriété intellectuelle
 - Module 8: Commercialiser votre invention biotechnologique: étude de cas
- Section IV: Biotechnologie et développement
 - Module 9: Propriété intellectuelle et développement - Exposé sur les éléments de flexibilité et le domaine public en ce qui concerne les brevets en biotechnologie
- Examen final

Enseignement

Pour chaque module, les participants sont encadrés par des formateurs expérimentés qui sont également des professionnels spécialistes de la propriété intellectuelle.

Discussions et travaux pratiques en ligne

La plate-forme d'apprentissage perfectionnée permet aux formateurs expérimentés et aux spécialistes de la propriété intellectuelle de discuter d'affaires importantes et historiques avec les participants. Des projets de groupes particuliers sont lancés par l'Académie et les formateurs lorsque les participants témoignent d'un niveau élevé d'intérêt et d'engagement.

Examen final

Chaque cours se termine par un examen final écrit, pour lequel les participants doivent répondre par écrit à une série de questions dans un délai imparti spécifié. En outre, ils doivent soumettre leurs réponses par voie électronique à leurs formateurs qui les corrigeront et leur attribueront une note. Par ailleurs environ une semaine avant la date à laquelle le cours DL-204 doit avoir été achevé, les participants sont contactés pour définir les modalités d'accès à l'examen final.

Certificat

Les participants qui réussissent l'examen final DL-204 se voient décerner un certificat attestant de leur participation à ce cours.

PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE

Durée

Selon les estimations, l'étude attentive de ce cours demande environ 120 heures réparties sur 12 semaines.

Groupes cibles

Ce cours s'adresse en principe aux responsables des offices de propriété intellectuelle, au personnel d'organisations non gouvernementales et d'organisations intergouvernementales, aux conseils en brevets, aux scientifiques, aux chercheurs, aux étudiants et à toute personne ayant déjà acquis une solide expérience de la propriété intellectuelle.

Inscription

Il est possible de consulter toutes les informations relatives aux modalités d'inscription, et de s'inscrire à l'adresse suivante: <http://lms.wipo.int>.

Langues

Ce cours est actuellement proposé en anglais, espagnol, français, et portugais.

Frais d'inscription

Le cours DL-204 est un cours de niveau avancé, par conséquent, l'inscription est payante.

7. Introduction au système UPOV de protection des obtentions végétales (DL-205)

Description

Le cours DL-205, Introduction au système de protection des obtentions végétales de l'UPOV (Union pour la protection des obtentions végétales), vise à offrir aux participants une présentation complète des principales notions et conditions ainsi que des grands principes de la protection assurée pour les obtentions végétales en vertu de la Convention UPOV.

Contenu et structure

Ce cours comprend 11 modules et un examen final:

- Module 1: Nature de l'amélioration des plantes et nécessité de droits d'obtenteurs
- Module 2: Objet de la protection et droit à la protection
- Module 3: Conditions de protection
- Module 4: Demande d'octroi d'un droit d'obtenteur
- Module 5: Examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS)
- Module 6: Étendue du droit d'obtenteur: Loi et documents concernés
- Module 7: Étendue du droit d'obtenteur: variétés susceptibles d'être protégées par un droit d'obtenteur
- Module 8: Exceptions et restrictions applicables au droit d'obtenteur
- Module 9: Nullité et déchéance du droit d'obtenteur
- Module 10: Union internationale pour la protection des obtentions végétales
- Module 11: Application de la convention et dispositions finales
- Examen final

Les participants qui réussissent l'examen final DL-205 se voient décerner un certificat attestant de leur participation à ce cours.

Enseignement

Pour chaque module, les participants sont encadrés par des formateurs expérimentés qui sont également des professionnels spécialistes de la propriété intellectuelle.

Discussions et travaux pratiques en ligne

La plate-forme d'apprentissage perfectionnée permet aux formateurs expérimentés et aux spécialistes de la propriété intellectuelle de discuter d'affaires importantes et historiques avec les participants. Des projets de groupes particuliers sont lancés par l'Académie et les formateurs lorsque les participants témoignent d'un niveau élevé d'intérêt et d'engagement.

Examen final

Ce cours se termine par un examen final sous forme de questionnaire à choix multiples. Par ailleurs environ une semaine avant la date à laquelle le cours DL-205 doit avoir été achevé, les participants sont contactés pour définir les modalités d'accès à l'examen final.

Certificat

Les participants qui réussissent l'examen final DL-205 se voient décerner un certificat attestant de leur participation à ce cours.

Durée

Selon les estimations, l'étude attentive de ce cours demande environ 36 heures réparties sur 4 semaines.

PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE

Groupe cible

Ce cours est particulièrement conçu pour les responsables et le personnel de propriété intellectuelle des secteurs public et/ou privé.

Secteur public:

- Les représentants des pouvoirs publics chargés de l'élaboration de la législation en matière de droits des obtenteurs et de la gestion des offices de protection des obtentions végétales, le personnel chargé de l'organisation des essais de distinction, d'homogénéité et de stabilité (DHS), ainsi que les examinateurs chargés de faire passer ces essais DHS.

Secteur privé:

- Les obtenteurs, les directeurs de propriété intellectuelle, les agents/conseils en propriété intellectuelle, les étudiants.

Inscription

Il est possible de consulter toutes les informations relatives aux dates d'inscription, et de s'inscrire à l'adresse suivante: <http://ims.wipo.int>.

Langues

Ce cours est actuellement proposé en allemand, anglais, espagnol, et français.

Frais d'inscription

Le cours DL-205 est un cours de niveau avancé, par conséquent, l'inscription est payante.

8. Cours sur les brevets (DL-301)

Description

Le cours DL-301 sur les brevets vise à offrir aux participants une explication détaillée des principes de base et de l'incidence économique des brevets et du processus de délivrance des brevets dans son ensemble. Il traite également de l'utilisation traditionnelle des brevets par des centres de connaissance comme les universités et autres établissements d'enseignement supérieur. Il traite également du rôle important des communautés de brevets qui facilitent le transfert de technologies et leur développement.

Contenu et structure

Le cours avancé sur les brevets DL-301 comprend huit modules de fond et un examen final.

- Module 1: L'incidence macro-économique du système de brevets
- Module 2: La procédure de demande de brevet
- Module 3: Les diverses strates du système international de brevets et les mécanismes régionaux de protection des brevets
- Module 4: Les types de protection de la propriété intellectuelle, fondés sur les différentes catégories d'inventions
- Module 5: Les questions juridiques concernant la procédure de délivrance des brevets
- Module 6: L'application des droits
- Module 7: Nouvelles questions, cas importants et débats
- Module 8: La propriété intellectuelle et le développement – Exposé sur les éléments de flexibilité et le domaine public en ce qui concerne les brevets
- Examen final

Enseignement

Pour chaque module, les participants sont encadrés par des formateurs expérimentés qui sont également des professionnels spécialistes de la propriété intellectuelle.

Discussions et travaux pratiques en ligne

La plate-forme d'apprentissage perfectionnée permet aux formateurs expérimentés et aux spécialistes de la propriété intellectuelle de discuter d'affaires importantes et historiques avec les participants. Des projets de groupes particuliers sont lancés par l'Académie et les formateurs lorsque les participants témoignent d'un niveau élevé d'intérêt et d'engagement.

Examen final

Ce cours se termine par un examen final écrit, pour lequel les participants doivent répondre par écrit à une série de questions dans un délai imparti spécifié. Ils doivent ensuite soumettre leurs réponses par voie électronique à leurs formateurs qui les corrigeront et leur attribueront une note. Par ailleurs environ une semaine avant la date à laquelle le cours DL-301 doit avoir été achevé, les participants sont contactés pour définir les modalités d'accès à l'examen final.

Certificat

Les participants qui réussissent l'examen final DL-301 se voient décerner un certificat attestant de leur participation à ce cours.

Durée

Selon les estimations, l'étude attentive de ce cours demande environ 120 heures réparties sur 12 semaines.

PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE

Groupes cibles

Ce cours s'adresse à des participants ayant déjà acquis de bonnes connaissances des principes de base de la propriété intellectuelle. Il est également ouvert aux juristes, au personnel des offices de propriété intellectuelle, à toute personne ayant une activité de recherche et développement et aux étudiants universitaires.

Compte tenu du caractère avancé de ce cours, les participants souhaitant suivre cet enseignement, mais n'ayant pas encore acquis de bonnes connaissances des principes de base de la propriété intellectuelle, sont invités à suivre au préalable le cours DL-101, Cours général sur la propriété intellectuelle, de l'Académie de l'OMPI.

Inscription

Il est possible de consulter toutes les informations relatives aux dates d'inscription, et de s'inscrire à l'adresse suivante: <http://lms.wipo.int>.

Langues

Ce cours est actuellement proposé en anglais, espagnol, français et portugais.

Frais d'inscription

Le cours DL-301 est un cours de niveau avancé, par conséquent, l'inscription est payante.

9. Cours sur les marques, dessins et modèles industriels et indications géographiques (DL-302)

Description

Ce cours avancé sur les marques, dessins et modèles industriels et indications géographiques a pour objet de sensibiliser les participants à certaines des questions complexes qui se posent dans le cadre de la protection et de la gestion de la propriété intellectuelle aux fins de la création d'une marque. Il peut être considéré comme un cours de préparation en vue d'une formation pratique dans le domaine de la protection des marques, des dessins et modèles industriels et indications géographiques.

Contenu et structure

Ce cours se compose de six modules de fond et d'un examen final écrit.

- Module 1: Le rôle des marques, des dessins et modèles industriels et des indications géographiques sur le marché
- Module 2: Les marques, les indications géographiques et les dessins et modèles industriels en tant qu'actifs financiers à l'appui de la création d'une marque
- Module 3: Les indications géographiques
- Module 4: Les dessins et modèles industriels
- Module 5: La protection contre la concurrence déloyale
- Module 6: La propriété intellectuelle et le développement – Exposé sur les éléments de flexibilité et le domaine public
- Examen final

Enseignement

Pour chaque module, les participants sont encadrés par des formateurs expérimentés qui sont également des professionnels spécialistes de la propriété intellectuelle.

Examen final

Ce cours se termine par un examen final écrit, pour lequel les participants doivent répondre par écrit à une série de questions dans un délai imparti spécifié. Ils doivent ensuite soumettre leurs réponses par voie électronique à leurs formateurs qui les corrigeront et leur attribueront une note. Par ailleurs environ une semaine avant la date à laquelle le cours DL-302 doit avoir été achevé, les participants sont contactés pour définir les modalités d'accès à l'examen final.

Certificat

Les participants qui réussissent l'examen final DL-302 se voient décerner un certificat attestant de leur participation à ce cours.

Durée

Selon les estimations, l'étude attentive de ce cours demande environ 120 heures réparties sur 12 semaines.

Groupes cibles

Ce cours s'adresse à des participants désireux de tirer le meilleur parti de la propriété intellectuelle en matière de commercialisation et de gestion des actifs intangibles de leur entreprise privée. Il s'adresse aussi au personnel des offices de propriété intellectuelle et des institutions de recherche et développement (R-D), aux juristes, et aux étudiants universitaires possédant des connaissances en propriété intellectuelle. Il est fortement recommandé aux participants ne possédant aucune connaissance en matière de propriété intellectuelle de suivre le Cours général sur la propriété intellectuelle (DL-101) dispensé gratuitement par l'Académie de l'OMPI.

PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE

Inscription

Il est possible de consulter toutes les informations relatives aux dates d'inscription, et de s'inscrire à l'adresse suivante: <http://lms.wipo.int>.

Langues

Ce cours est actuellement proposé en anglais, espagnol, français et portugais.

Frais d'inscription

Le cours DL-301 est un cours de niveau avancé, par conséquent, l'inscription est payante.

10. Cours sur la procédure d'arbitrage et de médiation en vertu des règlements de l'OMPI (DL-317)

Description

Ce cours sur l'arbitrage et la médiation en vertu des règlements de l'OMPI, de niveau intermédiaire, vise à offrir aux participants une bonne compréhension des principales caractéristiques et des principaux avantages des procédures conçues par le Centre d'arbitrage et de médiation de l'OMPI. Il a également pour objet de permettre aux participants d'acquérir de bonnes connaissances du processus de sélection pour choisir la procédure de règlement des litiges la plus appropriée pour des cas particuliers, et des meilleures techniques pour définir les clauses appropriées de règlement des litiges aux fins de leur insertion dans un accord.

Contenu et structure

Ce cours se compose de quatre modules de fond et d'un examen final.

- Module 1: Le Centre d'arbitrage et de médiation de l'OMPI
- Module 2: La médiation
- Module 3: Arbitrage et arbitrage accéléré
- Module 4: Conduite de l'arbitrage
- Examen final

Enseignement

Pour chaque module, les participants sont encadrés par des formateurs expérimentés qui sont également des professionnels spécialistes de la propriété intellectuelle.

Discussions et travaux pratiques en ligne

La plate-forme d'apprentissage perfectionnée permet aux formateurs expérimentés et aux spécialistes de la propriété intellectuelle de discuter d'affaires importantes et historiques avec les participants. Des projets de groupes particuliers sont lancés par l'Académie et les formateurs lorsque les participants témoignent d'un niveau élevé d'intérêt et d'engagement.

Examen final

Ce cours se termine par un examen final écrit, pour lequel les participants doivent répondre par écrit à une série de questions dans un délai imparti spécifié. Ils doivent ensuite soumettre leurs réponses par voie électronique à leurs formateurs qui les corrigeront et leur attribueront une note. Par ailleurs environ une semaine avant la date à laquelle le cours DL-317 doit avoir été achevé, les participants sont contactés pour définir les modalités d'accès à l'examen final.

Certificat

Les participants qui réussissent l'examen final DL-317 se voient décerner un certificat attestant de leur participation à ce cours.

Durée

Selon les estimations, l'étude attentive de ce cours demande environ 60 heures réparties sur 7 semaines.

Groupes cibles

Ce cours est d'un niveau avancé et par conséquent il s'adresse à des participants ayant déjà acquis de bonnes connaissances des principes de base de la propriété intellectuelle. Ce programme sur l'arbitrage et la médiation en vertu des règlements de l'OMPI constitue un outil précieux pour toutes les personnes qui produisent et/ou cherchent à protéger diverses formes de propriété intellectuelle, ou souhaitent mieux comprendre la procédure de règlement des litiges en vertu des règlements de l'OMPI.

PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE

Il est fortement recommandé aux participants désireux de s'inscrire à ce cours d'avoir déjà acquis au préalable une connaissance fonctionnelle de la propriété intellectuelle ou d'avoir déjà préalablement suivi avec succès le Cours général sur la propriété intellectuelle (DL-101) ou le Cours avancé sur le commerce électronique et la propriété intellectuelle (DL-202).

Inscription

Il est possible de consulter toutes les informations relatives aux dates d'inscription, et de s'inscrire à l'adresse suivante: <http://lms.wipo.int>.

Langues

Ce cours est actuellement proposé en anglais, espagnol, français et portugais.

Frais d'inscription

Le cours DL-317 est un cours de niveau avancé, par conséquent, l'inscription est payante.

11. Cours sur la recherche d'informations en matière de brevets (DL-318)

Description

Ce cours avancé sur la recherche d'informations en matière de brevets vise à présenter de manière exhaustive aux participants les concepts de recherche d'informations relatives aux brevets. Il comprend également des cas pratiques afin de compléter l'étude des principes théoriques sous-jacente à la recherche d'informations en matière de brevets. Il offre également aux participants des informations détaillées sur les sources, les techniques et les données utilisées lors de la réalisation de recherches dans le domaine des brevets.

Contenu et structure

Ce cours se compose de sept modules de fond et d'un examen final écrit

- Module 1: La valeur de l'information en matière de brevets
- Module 2: Les recherches dans le domaine des brevets et l'utilisation stratégique des informations relatives aux brevets
- Module 3: Techniques de recherches de documents dans le domaine des brevets
- Module 4: Recherches d'informations relatives aux brevets (11 exercices)
- Module 5: Mise en garde et risques en matière de recherches dans le domaine des brevets
- Module 6: Introduction à la recherche de brevets et la liberté d'exploitation (2-3 exercices)
- Module 7: La propriété intellectuelle et le développement – Questions thématiques relatives au développement en ce qui concerne la recherche de brevets: Introduction aux savoirs traditionnels et aux technologies vertes (2-4 exercices de recherche de brevets)
- Examen final

Enseignement

Pour chaque module, les participants sont encadrés par des formateurs expérimentés qui sont également des professionnels spécialistes de la propriété intellectuelle.

Discussions et travaux pratiques en ligne

La plate-forme d'apprentissage perfectionnée permet aux formateurs expérimentés et aux spécialistes de la propriété intellectuelle de discuter d'affaires importantes et historiques avec les participants. Des projets de groupes particuliers sont lancés par l'Académie et les formateurs lorsque les participants témoignent d'un niveau élevé d'intérêt et d'engagement.

Examen final

Ce cours se termine par un examen final écrit, pour lequel les participants doivent répondre par écrit à une série de questions dans un délai imparti spécifié. Ils doivent ensuite soumettre leurs réponses par voie électronique à leurs formateurs qui les corrigeront et leur attribueront une note. Par ailleurs environ une semaine avant la date à laquelle le cours DL-318 doit avoir été achevé, les participants sont contactés pour définir les modalités d'accès à l'examen final.

Certificat

Les participants qui réussissent l'examen final DL-318 se voient décerner un certificat attestant de leur participation à ce cours.

Durée

Selon les estimations, l'étude attentive de ce cours demande environ 120 heures réparties sur 12 semaines.

PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE

Groupes cibles

Ce cours s'adresse au personnel des offices de propriété intellectuelle et des institutions de recherche et développement (R-D), aux juristes, et aux étudiants universitaires possédant des connaissances en propriété intellectuelle. Il est fortement recommandé aux participants ne possédant aucune connaissance en matière de propriété intellectuelle, de suivre le Cours général sur la propriété intellectuelle (DL-101) et le cours sur les brevets (DL-301) avant de s'inscrire.

Inscription

Il est possible de consulter toutes les informations relatives aux dates d'inscription, et de s'inscrire à l'adresse suivante: <http://lms.wipo.int>.

Langue

Ce cours est actuellement proposé en anglais.

Frais d'inscription

Le cours DL-318 est un cours de niveau avancé, par conséquent, l'inscription est payante.

12. Cours sur les principes applicables à la rédaction des demandes de brevet (DL-320)

Description

Ce cours de niveau avancé a pour but de permettre aux participants de compléter leurs connaissances préalables en matière de rédaction des demandes de brevet. En outre, il peut être considéré comme un cours de préparation en vue d'une autre formation pratique sur le terrain. Toutefois, il ne doit, en aucune manière, être considéré comme un cours de qualification pour la rédaction des demandes de brevet ou comme un substitut des manuels de formation à l'intention des conseils ou des agents de brevets dans les pays dans lesquels il existe un système de formation professionnelle solide dans le domaine des brevets.

Contenu et structure

Le matériel didactique du cours DL-320 se fonde sur les dénominateurs communs de plusieurs lois nationales applicables à des demandeurs visant à obtenir la protection de leurs brevets.

Ce cours se compose de quatre modules de fond et d'un examen final écrit.

- Module 1: Pourquoi breveter son invention?
- Module 2: Présentation générale des brevets
- Module 3: Rédaction d'une demande de brevet
- Module 4: Notes et exercices pratiques en matière de rédaction des descriptions de brevets
- Examen final

Enseignement

Pour chaque module, les participants sont encadrés par des formateurs expérimentés qui sont également des professionnels spécialistes de la propriété intellectuelle.

Discussions et travaux pratiques en ligne

La plate-forme d'apprentissage perfectionnée permet aux formateurs expérimentés et aux spécialistes de la propriété intellectuelle de discuter d'affaires importantes et historiques avec les participants. Des projets de groupes particuliers sont lancés par l'Académie et les formateurs lorsque les participants témoignent d'un niveau élevé d'intérêt et d'engagement.

Examen final

Ce cours se termine par un examen final écrit, pour lequel les participants doivent répondre par écrit à une série de questions dans un délai imparti spécifié. Ils doivent ensuite soumettre leurs réponses par voie électronique à leurs formateurs qui les corrigeront et leur attribueront une note. Par ailleurs environ une semaine avant la date à laquelle le cours DL-320 doit avoir été achevé, les participants sont contactés pour définir les modalités d'accès à l'examen final.

Certificat

Les participants qui réussissent l'examen final DL-320 se voient décerner un certificat attestant de leur participation à ce cours.

Durée

Selon les estimations, l'étude attentive de ce cours demande environ 120 heures réparties sur 12 semaines.

Groupes cibles

Les participants doivent avoir préalablement acquis de solides connaissances des principes de base de la propriété intellectuelle. Ce cours avancé s'adresse plus particulièrement aux inventeurs, aux scientifiques, aux ingénieurs et à toute personne spécialisée dans un domaine d'activité technique.

PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE

Il est fortement recommandé aux participants ne possédant aucune connaissance en matière de propriété intellectuelle, de suivre au préalable le Cours général sur la propriété intellectuelle (DL-101) dispensé par l'Académie de l'OMPI avant de s'inscrire.

Inscription

Il est possible de consulter toutes les informations relatives aux dates d'inscription, et de s'inscrire à l'adresse suivante: <http://lms.wipo.int>.

Langue

Ce cours est actuellement proposé en anglais.

Frais d'inscription

Le cours DL-320 est un cours de niveau avancé, par conséquent, l'inscription est payante.

PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE

13. Cours avancé sur la gestion de la propriété intellectuelle dans l'industrie du livre (DL-401)

Description

Ce cours avancé sur la gestion de la propriété intellectuelle dans l'industrie du livre s'adresse aux éditeurs désireux de mieux comprendre la gestion des droits de propriété intellectuelle dans un contexte commercial. Ce cours se fonde sur les pratiques traditionnelles mises en œuvre dans les maisons d'édition mais il offre également des conseils aux éditeurs pour les aider à exploiter les droits de propriété intellectuelle en tant qu'actifs économiques. Ce cours traite aussi de tous les types de publications imprimées, à savoir, les manuels, les journaux, les magazines et les publications d'entreprise.

En revanche, ce cours n'aborde pas les questions complexes relatives à l'édition numérique et électronique. Les objectifs pédagogiques de ce cours et les dispositions juridiques dont il traite ne présentent qu'une valeur universelle et ne doivent en aucune façon être interprétés comme pouvant se substituer aux lois nationales relatives aux droits d'auteurs ou aux conseils que peuvent dispenser les professionnels experts de ce domaine.

Contenu et structure

Ce cours se compose de deux modules de fond sous-divisés en 12 unités distinctes plus un examen final:

- Module A: Unité A1 – Négociation avec les auteurs: titularité des droits d'auteurs
- Module A: Unité A2 – Droits moraux et responsabilités éthiques
- Module A: Unité A3 – Contrats entre éditeurs et auteurs
- Module A: Unité A4 – Négociation avec les auteurs: accords financiers
- Module A: Unité A5 – Travailler avec d'autres fournisseurs de contenus
- Module A: Unité A6 – Résiliation de l'accord
- Module B: Unité B1 – Négociation de partenariats d'édition
- Module B: Unité B2 – Bénéficiaire de droits subsidiaires: achat, vente et octroi de licences
- Module B: Unité B3 – Salons du livre
- Module B: Unité B4 – Gestion des droits d'auteurs en tant qu'actifs de propriété intellectuelle
- Module B: Unité B5 – Gestion en ligne de droits d'auteurs et d'octroi de licences
- Module B: Unité B6 – Atteintes aux droits d'auteur
- Examen final

Enseignement

Les participants sont encadrés par des formateurs expérimentés qui sont également des professionnels spécialistes de la propriété intellectuelle.

Discussions et travaux pratiques en ligne

La plate-forme d'apprentissage perfectionnée permet aux formateurs expérimentés et aux spécialistes de la propriété intellectuelle de discuter d'affaires importantes et historiques avec les participants. Des projets de groupes particuliers sont lancés par l'Académie et les formateurs lorsque les participants témoignent d'un niveau élevé d'intérêt et d'engagement.

Examen final

Ce cours se termine par un examen final écrit, pour lequel les participants doivent répondre par écrit à une série de questions dans un délai imparti spécifié. Ils doivent ensuite soumettre leurs réponses par voie électronique à leurs formateurs. Par ailleurs environ une semaine avant la date à laquelle le cours DL-401 doit avoir été achevé, les participants sont contactés pour définir les modalités d'accès à l'examen final.

PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE

Certificat

Les participants qui réussissent l'examen final DL-401 se voient décerner un certificat attestant de leur participation à ce cours.

Durée

Selon les estimations, l'étude attentive de ce cours demande environ 80 heures réparties sur 10 semaines.

Groupes cibles

Les participants doivent avoir préalablement acquis de solides connaissances des principes de base de la propriété intellectuelle et de l'édition. Ce cours avancé s'adresse plus particulièrement aux personnes connaissant bien ces deux domaines ou ayant suivi avec succès les cours DL-101, DL-201 ou DL-202.

Inscription

Il est possible de consulter toutes les informations relatives aux dates d'inscription, et de s'inscrire à l'adresse suivante: <http://lms.wipo.int>.

Langue

Ce cours est actuellement proposé en anglais.

Frais d'inscription

Le cours DL-401 est un cours de niveau avancé, par conséquent, l'inscription est payante.

14. Cours sur la gestion de la propriété intellectuelle (DL-450)

Description

Ce cours sur la gestion de la propriété intellectuelle a pour but de sensibiliser les participants aux principes de base de la gestion de la propriété intellectuelle en tant que moteur de la créativité humaine et du développement économique et social. Il traite également de l'élaboration et de la mise en œuvre d'une stratégie de gestion de la propriété intellectuelle, et aborde la question de la gestion de la propriété intellectuelle dans un environnement en ligne afin de permettre aux participants de mieux comprendre ces sujets.

Contenu et structure

Ce cours se compose de neuf modules de fond qui mettent l'accent sur le caractère interdisciplinaire de la gestion de la propriété intellectuelle et d'un examen final.

- Module 1: Guide pour l'étude du cours
- Module 2: Introduction et présentation générale de la gestion de la propriété intellectuelle
- Module 3: La propriété intellectuelle: perspectives économiques
- Module 4: L'innovation et la protection de la propriété intellectuelle
- Module 5: Valorisation de la propriété intellectuelle et financement
- Module 6: Propriété intellectuelle et commercialisation
- Module 7: Gestion de la propriété intellectuelle en ligne
- Module 8: Stratégie en matière de gestion de la propriété intellectuelle
- Module 9: La propriété intellectuelle et développement – Exposé: Gestion des brevets, éléments de flexibilité relatifs à la propriété intellectuelle et domaine public
- Examen final

Enseignement

Les participants sont encadrés par des formateurs expérimentés qui sont également des professionnels spécialistes de la propriété intellectuelle.

Discussions et travaux pratiques en ligne

La plate-forme d'apprentissage perfectionnée permet aux formateurs expérimentés et aux spécialistes de la propriété intellectuelle de discuter d'affaires importantes et historiques avec les participants. Des projets de groupes particuliers sont lancés par l'Académie et les formateurs lorsque les participants témoignent d'un niveau élevé d'intérêt et d'engagement.

Examen final

Ce cours se termine par un examen final écrit, pour lequel les participants doivent répondre par écrit à une série de questions dans un délai imparti spécifié. Ils doivent ensuite soumettre leurs réponses par voie électronique à leurs formateurs qui les corrigeront et leur attribueront une note. Par ailleurs environ une semaine avant la date à laquelle le cours DL-450 doit avoir été achevé, les participants sont contactés pour définir les modalités d'accès à l'examen final.

Certificat

Les participants qui réussissent l'examen final DL-450 se voient décerner un certificat attestant de leur participation à ce cours.

Durée

Selon les estimations, l'étude attentive de ce cours demande environ 120 heures réparties sur 12 semaines.

PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE

Groupe cible

Ce cours s'adresse à des professionnels possédant des connaissances de base de la gestion commerciale ou de la propriété intellectuelle et chargés de gérer et de protéger diverses formes de propriété intellectuelle dans leurs entreprises. En outre, l'enseignement est plus particulièrement axé sur les questions juridiques et commerciales. Il est fortement conseillé aux participants d'avoir déjà acquis des connaissances en matière de propriété intellectuelle ou d'avoir déjà suivi le Cours général sur la propriété intellectuelle (DL-101). Il est également recommandé d'avoir des connaissances dans les domaines du droit d'auteur (DL-201), des brevets (DL-301) et des marques (DL-302).

Inscription

Il est possible de consulter toutes les informations relatives aux dates d'inscription, et de s'inscrire à l'adresse suivante: <http://lms.wipo.int>.

Langue

Ce cours est actuellement proposé en anglais.

Frais d'inscription

Le cours DL-450 est un cours de niveau avancé, par conséquent, l'inscription est payante.

PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE

15. Cours pilote: Économie de la propriété intellectuelle et innovation (en préparation jusqu'en 2014)

16. Cours pilote: Propriété intellectuelle et santé publique (en préparation jusqu'en 2014)

17. Cours pilote: Propriété intellectuelle et savoirs traditionnels (en préparation jusqu'en 2014)

18. Programme commun de spécialisation en propriété intellectuelle s'inscrivant dans le cadre du programme d'enseignement à distance, organisé par l'Académie mondiale de l'OMPI et l'Université d'Afrique du Sud (UNISA)

Description

Le programme de spécialisation en législation de la propriété intellectuelle, est organisé conjointement par l'Académie de l'OMPI et l'Université d'Afrique du Sud (UNISA). Il s'adresse plus particulièrement aux universitaires et aux professionnels, possédant déjà de bonnes connaissances en propriété intellectuelle ou ayant déjà acquis une bonne expérience pratique en la matière, et désireux de renforcer leur rôle dans ce domaine.

Contenu et structure

Les modules sont axés sur les cas spéciaux dominant dans les pays en développement et traitent du sujet dans le contexte des conventions internationales. Les participants sont appelés à étudier les lois de leur pays afin de déterminer comment s'acquitter de certaines obligations prévues dans les traités relatifs à la propriété intellectuelle. L'enseignement de ces modules est dispensé selon les techniques traditionnelles d'enseignement à distance ainsi qu'à l'aide d'Internet.

Pour obtenir le certificat, les participants doivent suivre avec succès huit modules sur les neuf mentionnés ci-après:

- Gestion collective du droit d'auteur: droits des artistes interprètes et exécutants
- Les aspects essentiels du droit d'auteur
- Les aspects essentiels du droit de la concurrence
- Les aspects essentiels du droit des dessins et modèles industriels
- Les aspects essentiels du droit des brevets
- Les aspects essentiels du droit des marques
- Les aspects du droit d'auteur et des marques liés à Internet
- Les aspects juridiques du commerce électronique
- Les savoirs traditionnels et la biodiversité

Une fois admis, les participants se voient remettre un kit pédagogique, comprenant des livres de travail, des documents d'assistance pédagogique, des extraits d'études de cas et d'autres documents appropriés. Pour chaque module, les participants devront rendre un travail écrit qui servira d'examen de mi-parcours.

Examen final

Les documents relatifs à l'examen final seront adressés aux participants à leur domicile, par fax ou par courrier électronique. Les participants devront remettre leurs réponses écrites dans un délai de 24 heures.

Conditions d'admissibilité

Les candidats à ce programme devront remplir les conditions requises de l'UNISA en vue de l'admission aux études universitaires. Principalement, les candidats doivent remplir les conditions d' admission pour suivre un programme universitaire ou d'études supérieures dans leur pays d'origine ou leur pays de résidence, à savoir, ils doivent avoir obtenu un diplôme de fin d'études secondaires supérieures, ou l'équivalent du "Matrix" en Afrique du Sud ou du Baccalauréat en France ou un certificat international d'études secondaires supérieures et avoir l'âge minimum requis.

PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE

Offre de bourses

Chaque année universitaire, l'Académie de l'OMPI propose des bourses à un nombre limité d'étudiants.

Soutien financier de l'OMPI

Pour répondre aux conditions requises de l'UNISA, les étudiants souhaitant obtenir une aide financière de l'OMPI doivent remplir le formulaire d'inscription et de demande d'aide financière.

Dans ce but, ils devront remettre à l'Académie de l'OMPI les documents suivants:

- des copies de leurs diplômes de fin d'études secondaires supérieures, de leurs diplômes universitaires et de tout autre titre universitaire obtenu;
- leur curriculum vitae;
- une lettre de motivation dans laquelle le candidat doit spécifier les raisons pour lesquelles il souhaite s'inscrire à ce programme et nécessite une aide financière;
- une lettre de recommandation rédigée par une personne ayant bien connu le candidat dans ses études ou dans sa carrière professionnelle; et
- il convient de noter qu'une lettre d'autorisation de l'employeur du candidat pourra être demandée dans certains cas.

Langue

Anglais.

Frais de scolarité

1200,00 ZAR par module. Les droits d'inscription doivent être entièrement payés lors de l'inscription, sauf en cas de demande d'aide financière déposée auprès de l'OMPI.

Lieu et durée

Chaque module dure 14 semaines. Il est recommandé aux participants de ne pas s'inscrire à plus de deux modules par semestre.

Certificat

Les étudiants qui réussissent l'examen final se voient décerner un certificat de spécialisation en propriété intellectuelle délivré conjointement par l'OMPI et l'Université d'Afrique du Sud (UNISA).

ACADÉMIE DE L'OMPI
PROGRAMME DES ÉTABLISSEMENTS
UNIVERSITAIRES

2013

PROGRAMME DES ÉTABLISSEMENTS UNIVERSITAIRES

Informations générales

L'objectif de ce programme est de promouvoir la création d'un noyau d'experts en propriété intellectuelle dans les pays en développement et les pays à économie en transition. Dans ce but, l'OMPI a établi des partenariats avec une sélection d'institutions universitaires dans toutes les régions. Un certain nombre de Masters conjoints sur le droit de la propriété intellectuelle sont offertes chaque année par l'OMPI et ces institutions, avec un accent mis davantage sur le contexte régional et multilatéral concernant la négociation et la mise en œuvre des conventions internationales, la diversité des cultures et de la propriété intellectuelle niveaux de développement dans lequel les systèmes IP fonctionnent sur une base nationale, régionale ou internationale.

Le programme aide aussi les pays en développement et les pays à économie en transition dans l'introduction plus large de la propriété intellectuelle dans leurs systèmes éducatifs.

Bourses d'études

En vertu de ce programme de l'OMPI offre un nombre limité de bourses d'études. En général, elles couvrent les frais de voyage, l'hébergement, l'assurance médicale et les frais de scolarité et les frais d'inscription. De plus amples détails sur le nombre de bourses d'études offertes dans le cadre de chaque programme sont donnés ci-dessous.

Formulaire de candidature

Les formulaires de candidature sont disponibles sur les sites Web de l'Académie de l'OMPI et des établissements partenaires.

PROGRAMME DES ÉTABLISSEMENTS UNIVERSITAIRES

1. Master en droit de la propriété intellectuelle (MPI), proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI, l'Université africaine et l'Organisation régionale africaine de la propriété intellectuelle (ARIPO)

Description

Ce programme de master en droit de la propriété intellectuelle est organisé conjointement par l'OMPI, l'Université africaine et l'Organisation régionale africaine de la propriété intellectuelle (ARIPO) dans les locaux de l'Université africaine, Mutare, Zimbabwe.

Contenu et structure

- Introduction générale à la propriété intellectuelle
- Brevets
- Marques et indications géographiques
- Concurrence et antitrust
- Dessins et modèles industriels
- Droit d'auteur et droits connexes
- Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Convention sur la diversité biologique, Union internationale pour la protection des obtentions végétales et la santé publique
- Savoirs traditionnels, folklore et ressources génétiques
- Transfert de technologie et gestion et planification stratégique des actifs de propriété intellectuelle
- Propriété intellectuelle et petites, moyennes et grandes entreprises
- Respect des droits de la propriété intellectuelle
- Sessions pratiques dans les locaux de l'ARIPO
- Projet de recherche

Conditions d'admissibilité

Ce programme s'adresse à des étudiants de deuxième ou troisième cycles et de jeunes professionnels issus des établissements d'enseignement ou de recherche, lesquels doivent être titulaires au minimum d'un diplôme de premier cycle délivré par une université reconnue, quelle que soit la discipline. Une attestation de niveau d'anglais est exigée.

Au total, 35 places sont disponibles dans le cadre du programme.

Offre de bourse

Environ 20 bourses sont offertes par l'OMPI et l'ARIPO aux meilleurs candidats africains désireux de s'inscrire à ce programme. En outre, 10 places sont réservées à des candidats autofinancés. Chaque bourse couvre les frais de transport aérien, de séjour, d'inscription et de formation à l'Université africaine et l'ARIPO. Les candidats souhaitant bénéficier d'une bourse devront l'indiquer sur le formulaire de candidature et joindre une lettre de motivation.

Lieu et durée

Le programme se déroule en trois phases sur une durée de 12 mois, de mai à avril de l'année suivante :

- Première phase: de mai à juillet: Enseignement à distance dispensé par l'Académie de l'OMPI au cours duquel les participants suivent un nombre déterminé de cours consacrés à la propriété intellectuelle;
- Deuxième phase: d'août à décembre: Cours dispensés à l'Université africaine à Mutare (Zimbabwe avec stage pratique de trois semaines au siège de l'ARIPO à Harare de novembre à décembre; et
- Troisième phase: de décembre à avril de l'année suivante: Projet de recherche et rédaction d'un mémoire sur un sujet dont le choix a été approuvé.

Diplôme

Les étudiants ayant satisfait aux examens obtiendront un master de droit de propriété intellectuelle délivré par l'Université africaine au nom de l'OMPI et de l'ARIPO.

PROGRAMME DES ÉTABLISSEMENTS UNIVERSITAIRES

2. Master en droit de la propriété intellectuelle (MPI), proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI et l'Université australe

Description

Ce programme de master en droit de la propriété intellectuelle est organisé conjointement par l'Académie de l'OMPI et l'Université australe en collaboration avec le Gouvernement argentin par l'intermédiaire de l'Institut national de la propriété intellectuelle (INPI).

Contenu et structure

- Fondements philosophiques, sociaux et politiques de la propriété intellectuelle
- Méthode de recherche, expression orale et écrite
- Marques et autres désignations
- Droit d'auteur et droits connexes
- Brevets et autres formes de protection de l'innovation
- Contrats et licences
- Cadre juridique international en matière de propriété intellectuelle
- Analyse économique de la propriété intellectuelle
- Brevets dans le domaine de la biotechnologie
- Rédaction d'une demande de brevet
- Propriété intellectuelle et technologies de l'information
- Gestion de la propriété intellectuelle dans les organismes de recherche dans le domaine des sciences et des technologies
- Législation en matière de divertissement, de sport et de publicité
- Aspects financiers et comptables liés aux actifs intangibles
- Gestion de l'innovation
- Stratégies de propriété intellectuelle dans les sociétés internationales
- Recherche et thèse

Conditions d'admissibilité

Ce programme s'adresse à des étudiants ayant obtenu un diplôme de niveau master I (quatre ans) dans l'une des disciplines suivantes: économie, ingénierie, médecine, physique, chimie, sciences de la communication ou gestion des entreprises. Les candidats doivent pouvoir attester d'une maîtrise de l'espagnol et d'une bonne compréhension de l'anglais écrit.

Au total, 35 places sont disponibles dans le cadre du programme.

Offre de bourse

Environ 15 bourses sont offertes par l'OMPI aux meilleurs candidats latino-américains désireux de s'inscrire à ce programme. Chaque bourse couvre les frais de formation, de transport aérien, de séjour, d'hébergement et de santé pendant toute la durée du séjour. En outre, cinq bourses sont offertes par l'Université australe et le Gouvernement argentin par l'intermédiaire de l'INPI. Ces dernières couvrent uniquement les frais de formation.

Lieu et durée

Le programme se déroule en trois phases sur une durée de 11 mois, de la fin avril à début mars de l'année suivante :

- Première phase: (de fin avril à fin septembre) Enseignement direct au sein de l'Université australe, Buenos Aires, Argentine;
- Deuxième phase: (mi-novembre) Remise des travaux écrits; et
- Troisième phase: (de début octobre à fin février de l'année suivante) Rédaction, établissement d'une version finale et présentation d'une thèse.

Diplôme

Les étudiants ayant satisfait aux examens obtiendront un master de droit de propriété intellectuelle délivré par l'Université australe au nom de l'OMPI.

PROGRAMME DES ÉTABLISSEMENTS UNIVERSITAIRES

3. Cours de master en droit de la propriété intellectuelle proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI et l'Université de technologie du Queensland (QUT)

Description

Ce programme de master en droit de la propriété intellectuelle est proposé conjointement par l'OMPI et l'Université de technologie du Queensland (QUT) à Brisbane, Australie.

Contenu et structure

- Introduction générale à la propriété intellectuelle
- Brevets et inventions biotechnologiques
- Droit d'auteur et droits connexes
- Marques, noms de domaine et indications géographiques
- Dessins et modèles industriels et protection des obtentions végétales
- Savoir traditionnel et autres questions d'actualité, interface entre antitrust et droits de propriété intellectuelle
- Gestion de la propriété intellectuelle et commercialisation
- Projet de recherche

Conditions d'admissibilité

Ce programme s'adresse à des étudiants ayant obtenu un diplôme de niveau master I (quatre ans) dans l'une des disciplines enseignées à l'Université de technologie du Queensland, ou un établissement australien ou étranger équivalent. Les candidats titulaires d'une licence (trois ans) bénéficiant d'une expérience professionnelle dans le domaine de la propriété intellectuelle peuvent également postuler. Les candidats doivent pouvoir attester d'une maîtrise de l'anglais.

Au total, 30 places sont disponibles dans le cadre du programme.

Offre de bourse

L'OMPI offre huit à 10 bourses à des candidats issus de pays en développement de la région Asie-Pacifique désireux de s'inscrire à ce programme.

Lieu et durée

Ce cours se déroulera à l'Université de technologie du Queensland à Brisbane, Australie, sur une année universitaire complète (deux semestres) de février à octobre.

Diplôme

Les étudiants ayant satisfait aux examens obtiendront un master de droit de propriété intellectuelle délivré conjointement par l'Université de technologie du Queensland (QUT) et l'OMPI.

PROGRAMME DES ÉTABLISSEMENTS UNIVERSITAIRES

4. Cours de master en droit de la propriété intellectuelle proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI et l'Université nationale de Séoul (SNU)

Description

Ce programme de master en droit de la propriété intellectuelle se déroule à l'Université nationale de Séoul et est proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI en collaboration avec le Gouvernement de la République de Corée.

Contenu et structure

- Introduction générale à la propriété intellectuelle
- Propriété intellectuelle internationale et droits de propriété intellectuelle
- Questions émergentes liées aux droits de propriété intellectuelle
- Gestion de la propriété intellectuelle et commercialisation
- Négociation et stratégies en matière de propriété intellectuelle
- Système des brevets
- Marques et questions connexes
- Commerce électronique et questions connexes
- Litiges en matière de brevets
- Droit de la propriété intellectuelle et système existant aux États-Unis d'Amérique
- Droit de la propriété intellectuelle et systèmes existants dans les pays d'Asie
- Séminaire I sur la propriété intellectuelle
- Séminaire II sur la propriété intellectuelle
- Recherche et thèse

Conditions d'admissibilité

Ce programme s'adresse à des étudiants ayant obtenu un diplôme de niveau master I (quatre ans) dans l'une des disciplines enseignées à l'Université nationale de Séoul, ou un établissement coréen ou étranger équivalent.

Au total, 35 places sont disponibles dans le cadre du programme.

Offre de bourse

L'OMPI offre des bourses par l'intermédiaire du fonds fiduciaire de la République de Corée sur une durée de deux ans, au début de l'année universitaire, l'année universitaire allant de septembre à juin.

Lieu et durée

Ce cours se déroulera à l'Université nationale de Séoul, à Séoul, Corée du Sud, sur deux ans, l'année universitaire allant de septembre à juin.

Diplôme

Les étudiants ayant satisfait aux examens obtiendront un master de droit de propriété intellectuelle délivré conjointement par l'Université nationale de Séoul et l'OMPI.

5. Programme de master (LLM) en droit de la propriété intellectuelle, proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI et l'Université de Turin

Description

Ce programme de master (LLM) en droit de la propriété intellectuelle (PI) est proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI et l'Université de Turin, en collaboration avec le Centre international de formation de l'Organisation internationale du travail (CIF-OIT).

Contenu et structure

- Introduction générale à la propriété intellectuelle
- Brevets
- Concurrence et antitrust
- Droit d'auteur et droits connexes
- Marques et indications géographiques
- Dessins et modèles industriels et transfert de technologie
- Concurrence déloyale
- Exploitation et respect des droits de propriété intellectuelle
- Aspects internationaux de la propriété intellectuelle
- Visite d'étude à l'OMPI
- Projet de recherche

Conditions d'admissibilité

Les candidats devront être titulaires d'un diplôme de droit ou d'économie, d'ingénieur, de médecine, de physique, de chimie, de sciences de la communication ou de gestion des entreprises. Un niveau minimum de quatre ans d'études universitaires dans les domaines précités est requis, ainsi qu'une excellente connaissance de l'anglais.

Au total, 40 places sont disponibles dans le cadre du programme.

Offre de bourse

L'OMPI propose 15 à 20 bourses aux meilleurs candidats issus des pays en développement et en transition, ou des pays les moins avancés. Chaque bourse couvre les frais d'inscription, de transport aérien et de séjour à Turin. En général, les candidats admis sont des enseignants spécialisés en propriété intellectuelle ou des personnes désireuses d'enseigner le droit de la propriété intellectuelle dans une université ou autre établissement d'enseignement supérieur ou de recherche et développement.

Lieu et durée

Le programme s'articule autour de trois phases différentes sur neuf mois, de juin à février de l'année suivante :

- Première phase, (de juin à août de la même année): enseignements à distance dispensés par l'Académie de l'OMPI via Internet;
- Deuxième phase (de septembre à décembre de la même année): cours en présentiel dispensés à Turin, Italie (partie résidentielle du programme), avec notamment une visite du siège de l'OMPI; et
- Troisième phase (de décembre à février de l'année suivante): rédaction et mise au point définitive d'un mémoire de recherche entamé au cours de la phase précédente.

Diplôme

Les étudiants ayant satisfait aux examens obtiendront un master de droit de propriété intellectuelle délivré conjointement par l'OMPI et l'Université de Turin.

PROGRAMME DES ÉTABLISSEMENTS UNIVERSITAIRES

6. Cours de master en droit de propriété intellectuelle proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI, le Centre de formation Denis Ekani de l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI) et la Faculté des sciences juridiques et politiques de l'Université de Yaoundé II (UY II)

Description

L'OMPI, le Centre de formation Denis Ekani de l'OAPI et l'Université de Yaoundé II proposent conjointement un programme de Master II en droit de la propriété intellectuelle, à l'Université de Yaoundé II, Cameroun.

Contenu et structure

- Généralités sur la propriété intellectuelle
 - Introduction générale à la propriété intellectuelle
 - Autres systèmes africains de la propriété intellectuelle (ARIPO, Office Marocain des Brevets, etc.)
- Créations à caractère technique et ornemental
 - Brevet
 - Modèle d'utilité
 - Dessins et modèles industriels
 - Titres spéciaux (obtenions végétales, topographies des circuits intégrés)
- Signes Distinctifs
 - Marques de produits et de services
 - Noms commerciaux
 - Appellations d'origine
 - Indications géographiques
- Propriété littéraire et artistique
 - Droit d'auteur
 - Droits voisins
 - Commerce électronique et droit d'auteur
- Défense des droits de propriété intellectuelle
 - Concurrence et propriété intellectuelle
 - Contentieux de la propriété intellectuelle
- Exploitation de la propriété intellectuelle
 - Propriété intellectuelle et transfert de technologie
 - Audit de la propriété intellectuelle
 - Économie de la propriété intellectuelle
- Problèmes actuels de la propriété intellectuelle
- Mémoire

Au total, 35 places sont disponibles dans le cadre de ce programme.

Conditions d'admissibilité

Le programme est ouvert à toute personne souhaitant acquérir une certaine expertise en matière de droit de la propriété intellectuelle tant sur le plan national qu'international. Les candidats qui sont admis au programme doivent être notamment des enseignants, des praticiens de la propriété intellectuelle ou des travailleurs d'institutions de recherche et développement. Après l'obtention du diplôme, ils devront retourner dans leurs institutions respectives en qualité de formateurs ou d'experts dans le domaine du droit de la propriété intellectuelle.

Offre de bourse

Dans le but de contribuer au développement des ressources humaines en matière de propriété intellectuelle dans les pays en développement et dans les pays les moins avancés, 20 bourses sont offertes par l'OMPI aux meilleurs candidats provenant de la région africaine francophone. Chaque bourse couvre les frais

PROGRAMME DES ÉTABLISSEMENTS UNIVERSITAIRES

d'inscription, de transport aérien et de séjour à Yaoundé. Dix places sont aussi disponibles pour les non-boursiers qui indiquent, dans le dossier d'inscription, leur capacité à se prendre en charge. Peuvent bénéficier d'une bourse: les enseignants, les praticiens de la propriété intellectuelle, ceux qui aspirent à enseigner la propriété intellectuelle à l'université ou dans toute autre institution de l'enseignement supérieur ainsi que les travailleurs au sein des institutions de recherche et développement. Des exceptions peuvent être faites pour des candidats méritants issus d'administrations nationales.

Les candidats doivent être titulaires au moins d'une maîtrise en droit, en économie, en sciences ou d'un diplôme d'ingénieur délivré par une université reconnue. Ils doivent être capables de suivre les cours en français.

Lieu et durée

Le programme se déroule sur une période de neuf mois, d'octobre à mai. Il est structuré en trois parties :

- Première partie: d'octobre à fin décembre: enseignement à distance, au cours duquel les participants suivent un nombre déterminé de cours par correspondance se rapportant à la propriété intellectuelle;
- Deuxième partie: de février à mai: des cours magistraux et des travaux dirigés se déroulent à l'Université de Yaoundé II et au Centre de formation Denis Ekani de l'OAPI, au Cameroun, y compris trois semaines de stage pratique au siège de l'OAPI à Yaoundé; et
- Troisième partie: dans la deuxième quinzaine du mois de mai: examen et soutenance de mémoire, à Yaoundé.

Les cours visent à donner une connaissance approfondie en droit de la propriété intellectuelle et sont dispensés par d'éminents professeurs, des praticiens et des experts en propriété intellectuelle.

Diplôme

Au terme de la formation, les participants reçus aux examens obtiennent le diplôme de Master II en droit de la propriété intellectuelle décerné par l'Université de Yaoundé II au nom de l'OMPI et de l'OAPI.

PROGRAMME DES ÉTABLISSEMENTS UNIVERSITAIRES

7. Cours intensif sur la propriété intellectuelle et l'entrepreneuriat commercial, Université d'Haïfa

Description

Ce cours intensif d'été sur la propriété intellectuelle et l'entrepreneuriat commercial est proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI et la faculté de droit de l'Université d'Haïfa.

Contenu et structure

- Enjeux stratégiques et organisationnels liés à la monétisation de la propriété intellectuelle et à sa transformation en actif social
- Rôle de la propriété intellectuelle dans l'élaboration d'une stratégie commerciale
- Étapes pratiques liées aux nouvelles entreprises
- Intégration de la propriété intellectuelle dans le plan d'affaires
- Commercialisation de la propriété intellectuelle
- Collaboration avec les sociétés de capital-risque et les entrepreneurs
- Principes fondamentaux de la propriété intellectuelle
- Gestion de l'innovation dans différents secteurs
- Rédaction d'un plan d'affaires en rapport avec les technologies de l'innovation
- Interaction avec les entrepreneurs, les cadres supérieurs, les investisseurs et les responsables de fonds de capital-risque.

Conditions d'admissibilité

Les candidats devront être titulaires d'un diplôme de premier cycle en sciences naturelles, informatique ou tout autre domaine des sciences de l'ingénieur. Ils devront avant tout exercer en tant qu'enseignants ou chercheurs dans le domaine de la propriété intellectuelle au sein d'une université ou d'un institut de recherche-développement.

Offre de bourse

L'OMPI propose trois à six bourses aux meilleurs candidats issus des pays en développement et en économie de transition, ou des pays les moins avancés. Chaque bourse couvre les frais de transport aérien, d'hébergement dans les logements proposés par l'université, les frais de formation, les visites d'études et de séjour pour la durée du cours.

Lieu et durée

Le cours intensif se déroule à l'Université d'Haïfa, Israël, sur trois semaines d'août à septembre.

Diplôme

Les étudiants ayant satisfait aux examens obtiendront un certificat en propriété intellectuelle et entrepreneuriat commercial.

PROGRAMME DES ÉTABLISSEMENTS UNIVERSITAIRES

8. Colloque OMPI-OMC à l'intention des enseignants de droit de la propriété intellectuelle

Description

L'OMPI et l'OMC organisent conjointement un colloque de deux semaines à l'intention des enseignants de droit de la propriété intellectuelle en anglais.

Contenu et structure

- Panorama du droit international et des politiques dans le domaine de la propriété intellectuelle
- Propriété intellectuelle et développement économique
- Copyright, paysage international actuel: aspects juridiques, politiques et questions relatives au développement économique
- Flexibilité du droit d'auteur
- Marques, dessins et modèles industriels, paysage international actuel: aspects juridiques, politiques et questions relatives au développement économique
- Indications géographiques, paysage international actuel: aspects juridiques, politiques et questions relatives au développement économique
- Brevets, paysage international actuel: aspects juridiques, politiques et questions relatives au développement économique
- Propriété intellectuelle et santé publique: paysage international actuel
- Options et stratégies selon l'Accord sur les droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC) concernant l'accès aux médicaments: état des lieux de la mise en œuvre
- Procédure de règlement des différends de l'OMC et Accord ADPIC
- Protection des variétés végétales au sein de l'Union internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV)
- Propriété intellectuelle et politique de concurrence
- Propriété intellectuelle et ressources génétiques, savoirs traditionnels et folklore: paysage international actuel et orientations futures
- Relations entre l'Accord ADPIC et la Convention sur la diversité biologique, protection des savoirs traditionnels et du folklore: récents développements à l'OMC
- Propriété intellectuelle, commerce électronique, litiges relatifs aux noms de domaine de l'Internet et Centre d'arbitrage et de médiation de l'OMPI
- Propriété intellectuelle, transfert de technologie et concession de licences
- Moyens de faire respecter les droits de propriété intellectuelle: aspects juridiques, politiques et questions relatives au développement économique
- Propriété intellectuelle et changement climatique
- Sources primaires, sources d'information et thèmes de recherche dans le domaine de la propriété intellectuelle.
- Visite de la bibliothèque de l'OMPI et rencontre avec les fonctionnaires de l'OMPI

Conditions d'admissibilité

Ce colloque multidisciplinaire est ouvert aux juristes, économistes, professeurs d'université et aux chercheurs travaillant dans ce domaine. Pour pouvoir postuler aux 22 places subventionnées, les candidats devront être des enseignants de droit de la propriété intellectuelle dans une université d'un pays en développement ou en économie de transition, et avoir au moins cinq ans d'expérience pédagogique. En outre, il est souhaitable qu'ils jouent déjà un rôle en matière d'analyse des politiques ou de conseil dans le cadre des discussions ou négociations de l'OMPI ou de l'OMC, et présentent des références en matière de recherche et de publications dans le domaine de la propriété intellectuelle. Les candidats devront être titulaires d'un diplôme d'études supérieures et posséder une expérience pédagogique en droit de la propriété intellectuelle ou en droit international/économie/gestion avec une spécialisation en propriété intellectuelle. Une excellente maîtrise de l'anglais est exigée.

Les mêmes critères s'appliquent à des candidats autofinancés issus de pays développés.

PROGRAMME DES ÉTABLISSEMENTS UNIVERSITAIRES

Lieu et durée

Le colloque se déroule sur deux semaines aux sièges de l'OMPI et de l'OMC à Genève en juin/juillet de chaque année.

Inscription

Vingt-deux (22) places sont réservées aux candidats issus de pays en développement ou en transition. Les organisateurs prennent en charge les frais de déplacement et de séjour. Cinq places supplémentaires sont réservées aux candidats des pays développés capables de prendre en charge tous leurs frais.

Les candidats devront choisir un thème particulier lié à la propriété intellectuelle ou une question juridique faisant débat ou en cours d'examen dans leur pays ou région, proposer un court exposé et rédiger un article en vue d'une publication sur le sujet. Un résumé d'une page de cet article devra être joint au formulaire de candidature. Les candidats intéressés devront rédiger cet article et le soumettre avant mars.

Lors de la sélection finale, les organisateurs veilleront à respecter un équilibre régional et la parité hommes/femmes. Les participants aux colloques précédents ne pourront pas postuler dans les cinq ans suivant leur première participation, et lorsque que deux candidats obtiennent le même classement, préférence sera donnée à celui qui n'a jamais participé. Les organisateurs préviendront directement les candidats retenus.

ACADÉMIE DE L'OMPI
PROGRAMME DE FORMATION
DES CADRES

2013

PROGRAMME DE FORMATION DES CADRES

Informations générales

Le programme de formation des cadres offre aux dirigeants d'entreprise et aux cadres supérieurs du secteur de l'industrie des outils pour mettre en œuvre, évaluer et gérer la propriété intellectuelle en vue d'obtenir un avantage compétitif dans leur domaine. Ce programme vise à mieux faire comprendre les droits de propriété intellectuelle, mais aussi à enseigner comment exploiter ces droits dans l'activité quotidienne.

En phase avec les engagements de l'OMPI en matière de promotion de la propriété intellectuelle, outil stratégique du développement socioéconomique, technologique et culturel, grâce à la mise en place d'un système de propriété intellectuelle équilibré et efficace, ce programme est essentiellement axé sur les besoins spécifiques des cadres du monde entier désireux de créer et mettre en œuvre des stratégies plus performantes pour gérer leur propriété intellectuelle.

Contexte

Dans une économie de plus en plus tournée vers les savoirs, la capacité d'une entreprise à exploiter efficacement et maximiser la valeur de ses actifs de propriété intellectuelle est devenue un facteur décisif pour conserver un avantage compétitif. Les actifs incorporels, notamment la propriété intellectuelle, correspondent à plus de 70% de la valeur marchande de la plupart des entreprises cotées selon l'indice S&P 500. L'importance croissante que prennent les actifs incorporels amène les organismes professionnels à se pencher de plus près sur cette question afin d'étudier comment les transformer en un avantage compétitif et comment conserver celui-ci.

Les idées et produits innovants issus des laboratoires de recherche et développement doivent être protégés efficacement et convertis en actifs de propriété intellectuelle ayant une valeur économique. L'évolution des régimes de propriété intellectuelle au niveau national, régional et international a une incidence sur les processus opérationnels, de même qu'elle ouvre de nouvelles perspectives et de nouveaux défis. Une gestion efficace de l'innovation, de la conception et du développement des produits sont des facteurs importants en matière de domination technologique.

Groupes cibles

Le programme s'adresse aux cadres et dirigeants impliqués dans la recherche-développement ou ayant des responsabilités dans la mise au point et la gestion de nouveaux produits et procédés, notamment aux personnels techniques et aux directeurs de laboratoire des entreprises, ainsi qu'aux dirigeants responsables des produits ou aux organismes spécialisés en ingénierie, aux directeurs de programme de recherche et aux dirigeants fortement impliqués dans la bonne gestion des activités de recherche et développement de l'entreprise. Ainsi, les entrepreneurs, les administrateurs, les présidents-directeurs généraux, les présidents, vice-présidents, directeurs généraux, dirigeants dans des domaines fonctionnels tels que le marketing, la gestion des marques, la recherche et développement, la conception, les finances, les directeurs de départements de la propriété intellectuelle et de services juridiques, les directeurs des ressources humaines, et les directeurs d'exploitation des grandes et petites entreprises et les organismes de recherche et développement qui cherchent à intégrer une stratégie de propriété intellectuelle dans la stratégie d'innovation technologique de l'entreprise sont également concernés.

Méthodologie

Le programme traite du droit de la propriété intellectuelle et des pratiques de l'entreprise pour une gestion stratégique de la propriété intellectuelle. Il réunit une équipe de professeurs de renom, des spécialistes des stratégies en matière de propriété intellectuelle, des consultants du secteur privé venant du monde entier pour travailler avec des experts internationaux à l'OMPI en ciblant des certaines régions. Il fait également appel à des experts issus de régions qui cherchent à faire valoir des approches régionales de la propriété

PROGRAMME DE FORMATION DES CADRES

intellectuelle et de l'entreprise. Ce programme explique comment exploiter de manière stratégique la propriété intellectuelle pour créer de la valeur et conserver un avantage compétitif sur la durée dans un monde qui évolue rapidement.

Le programme allie innovation, conception des produits et gestion de la propriété intellectuelle, proposant ainsi une expérience unique d'apprentissage. Les maîtres à penser des grandes écoles de commerce et du monde de l'entreprise présentent des points de vue et des expériences uniques lors de cours magistraux, d'études de cas, de présentation des meilleures pratiques et de discussions de groupe. Les participants ont ainsi l'occasion tirer les enseignements de l'expérience des autres, partager leurs expériences, réfléchir sur les principes et les meilleures pratiques à mettre en œuvre en matière d'innovation, d'évaluation, de conception et développement des produits, et de gestion de la propriété intellectuelle dans le cadre de leur propre entreprise.

Les activités que nous proposons dans ce domaine visent à renforcer les activités de recherche et d'enseignement en matière de gestion de la propriété intellectuelle dans les écoles de commerce et autres établissements d'enseignement supérieur à travers le monde grâce à une plus grande coopération avec les universitaires, les chercheurs, les dirigeants d'entreprises et les décideurs politiques.

Contenu

Principaux thèmes étudiés :

- Création d'une culture de l'innovation
- Gestion stratégique de l'innovation
- Évaluation de la propriété intellectuelle
- Lois relatives à la propriété intellectuelle à l'intention des dirigeants et développements récents
- Accords de licence relatifs à la propriété intellectuelle
- Exercice de négociation en petits groupes
- Études de cas
- Optimisation de la conception afin de créer un avantage compétitif
- Gestion de la propriété intellectuelle
- Exploitation stratégique du régime de propriété intellectuelle en pleine évolution
- Exploitation stratégique de la protection par l'OMPI des droits de propriété intellectuelle au niveau mondial et règlement des litiges

Les anciens élèves continueront à recevoir des informations, à créer des contacts et à afficher des informations sur les manifestations à venir.

Bénéfices attendus

- Apprendre à créer et encourager une culture de l'innovation au sein d'un organisme ou d'une entreprise
- Mettre en place une stratégie intégrant la recherche et développement, la conception, la fabrication et la commercialisation
- Obtenir une vue d'ensemble de la conception et du développement des produits
- Mieux appréhender les concepts de base en matière de gestion de la propriété intellectuelle
- Étudier comment les entreprises génèrent de la valeur grâce à la propriété intellectuelle
- Examiner comment les entreprises peuvent tirer une valeur maximale de l'innovation, la recherche et développement et des droits de propriété intellectuelle
- Analyser comment les fonctions techniques peuvent tirer parti de la propriété intellectuelle
- S'informer des développements les plus récents dans le champ de la propriété intellectuelle au niveau international susceptible d'avoir une incidence sur les organismes et les entreprises

PROGRAMME DE FORMATION DES CADRES

Frais d'inscription

Les frais d'inscription s'élèvent à environ 2000 à 2500 dollars É.-U. pour un cours intensif de trois jours, en fonction du pays choisi pour son organisation. Ils couvrent les frais de formation, les documents de cours, les pauses café, les déjeuners et le dîner d'ouverture.

Une réduction de 20% est octroyée à partir du deuxième inscrit d'une même organisation, ainsi qu'aux membres des associations et organismes de la propriété intellectuelle reconnus par l'OMPI et une réduction de 40% est proposée aux participants issus des pays en développement. En outre, des bourses sont proposées aux participants venant des pays les moins avancés.

Frais de transport et de séjour

Les participants devront prendre en charge les frais de voyage et d'hébergement. Les lieux d'hébergement sont généralement sélectionnés par les organisateurs à des prix spéciaux pour les intervenants et les participants.

Vous trouverez de plus amples informations concernant le lieu et la date du cours sur le site du Programme de formation des cadres de l'OMPI à l'adresse suivante: www.wipo.int/academy/en/courses/executive.

Lieu et dates

Les cours sont organisés dans des pays en développement. Les lieux et les dates exacts sont précisés dans le courant de l'année. Ceux-ci sont annoncés et publiés sur le site Web de l'Académie de l'OMPI.

ACADÉMIE DE L'OMPI
PROGRAMME DES COURS D'ÉTÉ
2013

PROGRAMME DES COURS D'ÉTÉ

Informations générales

Les cours d'été offrent la possibilité d'approfondir ses connaissances en matière de propriété intellectuelle, notamment de mieux appréhender la propriété intellectuelle en tant qu'outil de développement socioéconomique, culturel et technologique et le rôle que l'OMPI joue dans la gestion de la propriété intellectuelle et la prestation de services de propriété intellectuelle au niveau mondial.

Programme

Tous les cours d'été sont structurés autour d'un tronc commun, suivant un même format et une même durée. Les participants sont sensibilisés aux différents aspects des droits de la propriété intellectuelle; ils sont amenés à étudier notamment le caractère international de la protection de la propriété intellectuelle et l'interface entre la propriété intellectuelle et les autres disciplines. Le programme adopte une approche interdisciplinaire axée sur des problèmes concrets en respectant la méthodologie suivante: cours magistraux, exercices de simulation, discussions de groupes sur des thèmes choisis liés à la propriété intellectuelle, débats d'experts et études de cas.

Contenu et structure

- L'OMPI et son rôle dans la promotion de la créativité et de l'innovation
- Sélection de faits récents dans le domaine des marques
- Systèmes des marques au niveau régional et international
- Indications géographiques: paysage international et questions actuelles
- Protection des dessins et modèles et interface avec les autres domaines de la propriété intellectuelle
- Noms de domaines de l'Internet et les différentes voies de règlement des litiges, cas illustrés
- Marques et Internet: problèmes et défis
- Valorisation des marques: étude de cas
- Systèmes de brevets au niveau régional et international
- Sélection de faits récents dans le domaine des brevets
- Exploitation des informations relatives aux brevets
- Protection des secrets commerciaux: questions actuelles
- Cas choisis dans le domaine des brevets et des biotechnologies
- Protection internationale du droit d'auteur et des droits connexes
- Sélection de faits récents dans le domaine du droit d'auteur et des droits connexes
- Restrictions et exceptions dans le domaine du droit d'auteur, notamment accès des personnes malvoyantes aux œuvres protégées par le droit d'auteur
- Concurrence déloyale et propriété intellectuelle
- Économie de la propriété intellectuelle
- Gestion de la propriété intellectuelle: approche pratique
- Évaluation de la propriété intellectuelle
- Transfert de technologie et concession de licences
- Exercices de simulation de négociations relatives à la concession de licences
- Industries créatives et propriété intellectuelle; concession de licences liées au droit d'auteur
- Protection des obtentions végétales, notamment la Convention internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV)
- Propriété intellectuelle et biodiversité: paysage international et questions d'actualité

Discussion d'experts: Savoirs traditionnels, ressources génétiques et expressions culturelles traditionnelles: vers un système de protection approprié.

Discussion d'experts: Propriété intellectuelle et santé publique – Questions et défis.

- Propriété intellectuelle, technologies vertes et changement climatique: Questions et défis
- Études de cas relatifs aux moyens de faire respecter les droits de propriété intellectuelle

PROGRAMME DES COURS D'ÉTÉ

Discussions de groupes sur les thèmes suivants :

- Nanotechnologies et brevets
- Gestion collective du droit d'auteur et des droits connexes
- Propriété intellectuelle, entrepreneuriat, et petites et moyennes entreprises

Conditions d'admissibilité

Le programme des cours d'été de l'OMPI revêt un caractère interrégional et s'adresse à des diplômés de premier, deuxième et troisième cycles dans n'importe quelle discipline universitaire, ainsi qu'à des jeunes professionnels travaillant dans un domaine dans lequel la propriété intellectuelle peut avoir un rôle à jouer.

Enseignement à distance

Les candidats présélectionnés devront valider le cours d'enseignement à distance intitulé "Cours général sur la propriété intellectuelle" (DL-101). Les dates de cette session seront précisées une fois terminée la présélection.

Frais d'inscription

En fonction du pays d'accueil:

- Pays en développement et en économie de transition: 150 dollars É.-U. pour les étudiants et 250 dollars É.-U. pour les jeunes professionnels
- Pays développés: 300 dollars É.-U. pour les étudiants et 500 dollars É.-U. pour les jeunes professionnels.

Frais de transport et de séjour

Les frais de transport et de séjour sont à la charge des participants, quelle que soit leur origine.

Diplôme

Un certificat de participation est remis aux participants ayant validé le programme à l'issue de la formation.

Venue and Duration*

	Cours d'été	Lieu	Dates prévues	Langue
1	Cours d'été OMPI-Thaïlande sur la propriété intellectuelle (WTSS)	Bangkok	13 – 24 mai	Anglais
2	Cours d'été OMPI-Singapour sur la propriété intellectuelle (WSSS)	Ville de Singapour	10 – 21 juin	Anglais
3	Cours d'été OMPI-UNIGE sur la propriété intellectuelle (WGSS)	Genève	24 juin – 5 juillet	Anglais
4	Cours d'été OMPI-Corée sur la propriété intellectuelle	Daejeon	1er – 12 juillet	Anglais
5	Cours d'été OMPI-Russie sur la propriété intellectuelle (WRSS)	Saint-Petersbourg	8 – 19 juillet	Russe
6	Cours d'été OMPI-Ukraine sur la propriété intellectuelle	Odessa	15 – 26 juillet	Anglais
7	Cours d'été OMPI-États-Unis d'Amérique sur le droit d'auteur (WASS)	Washington D.C.	22 juillet – 2 août	Anglais
8	Cours d'été OMPI-Mexique sur la propriété intellectuelle (WMSS)	Ville de Mexico	29 juillet – 9 août	Espagnol
9	Cours d'été avancé OMPI-Afrique du Sud sur la propriété intellectuelle et le transfert de technologie (WSASS) (thème à confirmer)	Port Elizabeth	25 novembre	Anglais

Autres informations

Pour de plus amples informations sur les cours d'été, vous pouvez consulter notre site à l'adresse suivante: www.wipo.int/academy/en/courses/summer_school/index_all.html



Pour plus d'informations, veuillez contacter l'OMPI
à l'adresse www.wipo.int

Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle
34, chemin des Colombettes
P.O. Box 18
CH-1211 Genève 20
Suisse

Téléphone:
+4122 338 91 11
Télécopieur:
+4122 733 54 28